

APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

La France demande davantage de pétrole et de gaz à l'Algérie

P3



FRUITS ET LÉGUMES

L'Algérie mise sur la modernisation de sa chaîne d'approvisionnement

P3

ONU

**Le Front Polisario réfute les mensonges
du représentant de l'occupant marocain**

P2

PRÉVALENCE DE LA CONSOMMATION DE DROGUES

**L'ONLD prépare quatre
études épidémiologiques**

P2

PRÉVALENCE DE LA CONSOMMATION DE DROGUES

L'ONLD prépare quatre études épidémiologiques

La directrice des études et des analyses à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), Dr Lallia Anteur, a indiqué, lors de son passage hier à l'émission "L'Invité du jour" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, que son organisme prépare, en collaboration avec l'Institut national de santé publique, quatre études épidémiologiques portant sur la prévalence de la consommation dans la population générale, en milieu scolaire et universitaire, ainsi que sur les décès liés à la drogue. Ces travaux doivent permettre d'établir un état des lieux plus précis et d'adapter les politiques publiques aux réalités du terrain. Elle a ajouté que « l'Office prévoit également de poursuivre les actions destinées aux adolescents et aux parents, notamment grâce à un guide élaboré avec les secteurs concernés pour harmoniser les pratiques de prévention en milieu scolaire ». « La question de la drogue est multidimensionnelle. Il faut prendre toutes les dimensions pour lutter, prévenir et accompagner les jeunes qui veulent s'en sortir », a souligné Dr Anteur, insistant sur « la nécessité de coordonner les efforts pour faire face à un phénomène devenu une préoccupation de sécurité nationale. » Les importantes saisies réalisées à travers le territoire national témoignent, selon la responsable, « de l'ampleur des opérations menées par les services de sécurité et du démantèlement des réseaux criminels », précisant que « la modification de la loi 04-18 a également renforcé l'arsenal juridique contre les trafiquants, tout en consolidant la dimension préventive et l'orientation possible des consommateurs vers les soins. » Pour la DG de l'ONLDT, la prévention occupe ainsi une place centrale dans la stratégie nationale. Depuis le 1er novembre 2025, une caravane de sensibilisation en milieu scolaire a été déployée avec plusieurs partenaires. Des forums d'expression ont également réuni des adolescents âgés de 13 à 16 ans, en collaboration notamment avec les anciens Scouts musulmans algériens. Leurs recommandations, présentées à l'occasion du 26 juin 2026, doivent contribuer à améliorer les futures actions de sensibilisation. « Le dispositif comprend également des mesures de dépistage en milieu professionnel, dont les modalités pratiques doivent être précisées par les textes d'application du ministère de la Santé. L'objectif est de protéger les travailleurs et de renforcer la sécurité dans les environnements professionnels concernés. », a-t-elle précisé. Pour Dr Anteur, les résultats ne peuvent toutefois être immédiats. « La prévention, c'est un investissement scientifique qui vise à élever l'éveil et la conscience », a-t-elle souligné.

R.N

FONCIER INDUSTRIEL

Plus de 19.000 assiettes soumises à un recensement exhaustif

La situation de 729 zones industrielles et zones d'activités a été examinée dans le but d'identifier les assiettes foncières disponibles qui n'ont pas encore été attribuées, ainsi que de recenser les terrains attribués dans le cadre de l'investissement, mais qui ne sont pas encore entrés en exploitation.

La directrice générale chargée de la gestion de l'Agence nationale du foncier industriel, relevant du ministère de l'Industrie, Mme Linda Bab, a indiqué, lors de son passage hier à l'émission "L'Invité du matin" de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, que son agence a procédé à un recensement exhaustif du foncier industriel à l'échelle nationale. Cette opération a permis, à ce jour, d'examiner la situation de 729 zones industrielles et zones d'activités, dans le but d'identifier les assiettes foncières disponibles qui n'ont pas encore été attribuées, ainsi que de recenser les terrains attribués dans le cadre de l'investissement, mais qui ne sont pas encore entrés en exploitation. L'opération a également porté sur l'évaluation de la situation des zones industrielles et des zones d'activités en matière de superficies disponibles, de niveau d'aménagement et de raccordement aux différents réseaux. Selon elle, l'objectif de cette opération est d'avoir une vision globale du potentiel foncier disponible dans les différentes wilayas et à déterminer les besoins et les insuffisances, en vue de prendre les mesures appropriées pour améliorer l'exploitation du foncier industriel et l'orienter vers de nouveaux investissements.

Dans ce contexte, Mme Bab a annoncé que l'opération de recensement a permis d'identifier 19 431 assiettes foncières disponibles, représentant une superficie totale estimée à 7 213 hectares et relevant de différents régimes de propriété, notamment les biens privés de l'État ainsi que les biens privés des communes et des wilayas. Elle a précisé que, parmi ces assiettes, plus de 17 000 relèvent du domaine privé de l'État, pour une superficie totale estimée à 6 794 hectares. Par ailleurs, le nombre d'assiettes foncières aménagées s'élève à 6 601, pour une superficie totale avoisinant les 2 380 hectares. Selon elle, ce patrimoine foncier aménagé constitue un important atout qui peut être mobilisé pour accueillir des projets d'investissement.

Concernant l'étendue du patrimoine foncier placé sous la supervision de l'Agence, Linda Bab a indiqué que l'Agence nationale du foncier industriel supervise actuellement 148 zones industrielles et zones d'activités, réparties comme suit : six nouvelles zones industrielles, 77 anciennes zones industrielles et 65 zones d'activités. Elle a précisé que les six nouvelles zones industrielles dont l'aménagement



ment a été confié à l'Agence comprennent 334 lots fonciers disponibles, couvrant une superficie totale estimée à 165 hectares. « L'objectif de cette opération est de disposer d'une base de données fiable et actualisée, permettant de prendre des décisions sur la base de données précises recueillies sur le terrain, tout en facilitant la définition des priorités et l'amélioration de la gestion du foncier industriel », a-t-elle expliqué.

La directrice générale chargée de la gestion de l'Agence a affirmé que la transformation des résultats du recensement en opportunités d'investissement concrètes passe par l'identification des terrains industriels disponibles et aménagés relevant du domaine privé de l'État, ainsi que par l'achèvement des procédures juridiques et administratives qui leur sont associées. À cet égard, elle a indiqué que l'opération a été achevée dans 47 wilayas. Les listes des assiettes foncières recensées ont été transmises aux services des Domaines de l'État, tandis que l'opération était sur le point d'être finalisée dans les 11 wilayas restantes.

Elle a souligné que cette étape permettra de vérifier la situation juridique des assiettes foncières, en vue d'achever les procédures nécessaires et de proposer les terrains disponibles aux investisseurs, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Concernant les projets d'aménagement, la responsable a expliqué que l'Agence avait été chargée d'aménager six nouvelles zones industrielles. Elle a indiqué que les travaux d'aménagement de trois zones étaient achevés : la zone industrielle d'Ouled Ben Damou, dans la wilaya de Tlemcen, couvrant une superficie de 103 hectares ; la zone industrielle de Sidi Bel Abbès, d'une superficie de 54 hectares et, enfin, la zone industrielle d'El Kseur, dans la wilaya de Béjaïa, couvrant une superficie de 176 hectares. Quant aux travaux d'aménagement de la zone industrielle n° 14, dans la wilaya de Boumerdes, leur taux d'avancement a atteint 99,5 %, pour une superficie estimée à 137 hectares.

R.N

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

La première liste nationale des médicaments essentiels en Algérie adoptée

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé, dans une allocution prononcée hier lors d'une Journée d'étude et de formation sur l'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels en Algérie, qui servira de référence pour définir les priorités nationales en matière de garantie de la disponibilité des médicaments essentiels et renforcer les capacités de production du pays dans ce domaine. Il a précisé que l'adoption de la première liste nationale des médicaments essentiels en Algérie est "une étape stratégique qui vient couronner les travaux du comité d'experts spécialisé", soulignant que cette

liste "servira de référence pour définir les priorités nationales en matière de garantie de la disponibilité durable des médicaments essentiels, renforcer les capacités de production nationales et orienter les investissements vers les types de médicaments prioritaires sur les plans sanitaire et stratégique, en vue de leur exportation vers les marchés extérieurs". Selon lui, cette liste contribuera significativement à la définition de la stratégie nationale en matière de production de médicaments en Algérie.

Installé il y a quelques mois, le comité d'experts chargé d'émettre un avis sur la liste des médicaments essentiels œuvre à garantir la conformité de la liste avec le programme national de produc-

tion et d'importation en fonction des besoins thérapeutiques. Ce comité regroupe des représentants des secteurs de la Défense nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Santé, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), de l'Institut Pasteur d'Algérie et du Centre national de pharmacovigilance et de matériovigilance (CNPM), outre des experts et spécialistes en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire, sélectionnés par leurs ordres professionnels respectifs.

R.N

MÉDICAMENTS

Les exportations algériennes avoisinent les 52 millions de dollars

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Wassim Kouidri, a indiqué, lors d'une journée d'étude et de formation consacrée, hier, à l'examen des mécanismes d'exportation des produits pharmaceutiques, que les exportations algériennes de produits pharmaceutiques et de dispositifs

médicaux ont atteint près de 52 millions de dollars en 2025, avec des livraisons vers 33 pays, dont 18 pays africains. Il a précisé que cette valeur, bien qu'elle constitue un indicateur encourageant, ne reflète pas encore les capacités réelles de la production nationale. Il a affirmé que l'Algérie œuvre à

augmenter la valeur de ses exportations pharmaceutiques en 2026, dans le cadre des efforts déployés par l'Etat pour diversifier les exportations hors hydrocarbures et renforcer la contribution de l'industrie pharmaceutique au développement économique. Il a souligné que le développement des expor-

tations de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux s'inscrit dans la vision stratégique du président de la République, Abdelmadjid Tebboune visant à faire de l'industrie pharmaceutique un véritable moteur du développement économique.

R.N

APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

La France demande davantage de pétrole et de gaz à l'Algérie

Dans un marché énergétique mondial marqué par de fortes incertitudes, la France aurait sollicité l'Algérie pour obtenir, dans les meilleurs délais, des volumes supplémentaires de pétrole et de gaz naturel liquéfié (GNL).

Cette demande, rapportée par la plateforme spécialisée Al-Tagha, basée à Washington, intervient alors que les tensions géopolitiques et les perturbations des marchés ravivent les préoccupations liées à la sécurité des approvisionnements.

Paris chercherait parallèlement à diversifier ses sources d'importation, notamment en se tournant vers les pays du Golfe et d'autres fournisseurs. Cette démarche s'inscrirait dans les initiatives attribuées au président Emmanuel Macron pour sécuriser davantage les approvisionnements énergétiques français dans un contexte international instable.

Partenaire de proximité de la France et fournisseur important du marché européen, l'Algérie pourrait contribuer à répondre à cette demande. Toutefois, les possibilités d'augmentation des livraisons diffèrent selon les produits. D'après les sources citées par Al-Tagha, les marges de manœuvre seraient plus importantes pour le pétrole que pour le GNL, dont les exportations sont encadrées par des engagements contractuels.

Les données publiées par le média spécialisé illustrent la place croissante de la France parmi les clients du pétrole algérien. En avril 2026, les exportations de pétrole brut et de produits pétroliers vers le marché français ont atteint environ 138 000 barils par jour, contre 43 000 en mars, soit une hausse de 96 000 barils quotidiens. Sur un an, la progression s'est établie à 14 %, par rapport aux quelque 121 000 barils par jour enregistrés en avril 2025.

Incident sur un puits pétrolier au Niger

L'Algérie dépêche une mission technique

L'Algérie a dépêché, du 12 au 19 octobre, une mission technique composée de cadres et d'experts du ministère des Hydrocarbures, de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et du groupe Sonatrach, afin d'apporter un soutien et un accompagnement techniques à la suite de l'incident survenu sur le puits pétrolier "Goumeri W-8", dans le périmètre pétrolier d'Agadem, dans le nord-est du Niger, a indiqué mardi le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

La délégation algérienne a tenu des entretiens avec les ministres nigériens chargés du Pétrole et de l'Environnement, consacrés à la situation du puits et aux mesures



Avec près de 15 % des exportations pétrolières algériennes, évaluées à 903 000 barils par jour en avril, la France s'est hissée au premier rang des destinations, devant notamment la Corée du Sud, l'Espagne, les États-Unis et l'Italie. Sur les quatre premiers mois de 2026, les livraisons vers la France ont atteint une moyenne de 95 000 barils par jour, en hausse de 3,4 % sur un an.

La situation apparaît plus contraignante pour le GNL. Les calendriers de livraison et les contrats conclus par Sonatrach avec ses clients limitent les possibilités de réorientation rapide

des cargaisons. Une augmentation des volumes destinés à la France dépendrait donc des disponibilités à l'exportation et des engagements existants.

À ce stade, aucun détail n'a été communiqué sur les volumes supplémentaires demandés ni sur les échéances envisagées. Selon Al-Tagha, Sonatrach n'a pas répondu à une demande de commentaire. L'issue de cette démarche dépendra ainsi des discussions entre les deux parties et des capacités mobilisables par l'Algérie.

Synthèse : Sid Ali

d'urgence nécessaires pour maîtriser l'incident et en limiter les impacts environnementaux, en s'appuyant sur l'expertise technique algérienne dans le domaine des hydrocarbures.

Au terme de sa mission, la délégation a été reçue par le président de la République du Niger, le Général d'Armée Abdourahmane Tiani, qui a adressé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la réponse rapide à la demande d'assistance et la mobilisation de l'expertise algérienne nécessaire.

Les deux ministres nigériens ont, pour leur part, témoigné leur gratitude à l'Algérie ainsi qu'au ministre d'Etat, ministre des Hy-

drocarbures, M. Mohamed Arkab, saluant ce geste de solidarité. Cette initiative traduit la profondeur des liens de fraternité et de solidarité entre l'Algérie et le Niger et témoigne de l'engagement de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, à poursuivre le partage de son expertise et de ses moyens techniques avec le Niger, de manière à contribuer au développement du secteur des hydrocarbures, au renforcement des capacités des entreprises nationales et à la consolidation de la coopération africaine fondée sur la solidarité et les intérêts mutuels.

R.N

FRUITS ET LÉGUMES

L'Algérie mise sur la modernisation de sa chaîne d'approvisionnement

La maîtrise des prix des produits de première nécessité était au centre d'un Conseil interministériel conjoint présidé hier à Alger par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Cette réunion a été consacrée à l'examen des préoccupations et des propositions des mandataires des marchés de gros, avec pour objectif de définir les modalités de leur adhésion à un nouveau dispositif de suivi quotidien des prix et de la disponibilité des produits. L'initiative s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à mieux réguler les marchés et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Le dispositif s'appuie entre autres sur une meilleure circulation de l'information entre les différents acteurs de la chaîne commerciale. Objectif : améliorer la visibilité des volumes disponibles, de l'évolution des prix et des conditions d'approvisionnement, avec à la clé la possibilité d'anticiper les tensions et de limiter les pratiques spéculatives.

Transparence et identification des abus

Dans la cible du gouvernement figure en priorité le manque de transparence dans la formation des prix et la multiplication des intermédiaires entre producteurs et consommateurs. Des pratiques qui peuvent accentuer les écarts de prix et compliquer l'identification des abus.

La mise en place d'un système d'information centralisé et d'un suivi régulier doit permettre de mieux connaître la situation de l'offre, de renforcer la traçabilité des produits et de faciliter les interventions des pouvoirs publics.

Cela passe par la mise en place d'indicateurs fiables pour analyser les déséquilibres entre l'offre et la demande, notamment lorsque certains produits connaissent des hausses importantes. Toutefois, l'efficacité de ce dispositif dépendra de la qualité des données recueillies, de leur actualisation et de la capacité des différents intervenants à les transmettre. La numérisation du suivi commercial ne pourra produire des résultats durables que si elle s'accompagne de mécanismes de contrôle adaptés et d'une application effective de la réglementation.

Pour rappel, un plan en sept mesures a été édicté avant-hier par le chef de l'Etat pour freiner la hausse des prix des produits de large consommation, notamment les viandes, les fruits et les légumes. Il prévoit notamment un encadrement plus strict des intermédiaires, des enquêtes sur les pratiques de certains importateurs, ainsi que la mise en place de mécanismes de plafonnement des prix et des marges bénéficiaires.

Le programme concerne également le stockage des excédents de produits agricoles pour les remettre sur le marché dès les premiers signes de tension ainsi que le renforcement des brigades de contrôle et la création d'une base de données numérique destinée à détecter rapidement les hausses anormales. Le suivi quotidien sera assuré, suivant cette méthode, à l'échelle locale, sous la responsabilité des walis, afin d'adapter les interventions aux réalités de chaque région.

La réunion présidée par Sifi Ghrieb a associé les ministres concernés, le président de la Chambre nationale d'agriculture, celui de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), ainsi que des représentants des mandataires des marchés de gros. Cette participation vise à intégrer les contraintes des professionnels dans l'élaboration des mécanismes de régulation.

Mohamed Badaoui

BUDGET DE L'ÉNERGIE 2027

123,4 milliards de dinars pour l'électricité et les énergies renouvelables

Le projet de loi de finances pour 2027 prévoit une enveloppe de 123,4 milliards de dinars pour le secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, destinée notamment au renforcement des réseaux électriques et gaziers, au soutien de la facture d'électricité dans les wilayas concernées du Sud et des Hauts-Plateaux, ainsi qu'au développement des énergies propres. Ces prévisions ont été présentées mardi par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Sur le montant global proposé, 93,89 milliards de dinars seront consacrés au programme de l'électricité et du gaz, tandis que 24,06 milliards financeront les actions liées à la maîtrise de l'énergie et aux énergies nouvelles et renouvelables. Une enveloppe de 5,6 milliards de dinars est, par ailleurs, réservée à l'administration générale et au fonctionnement des services centraux et déconcentrés.

Le développement des énergies renouvelables constitue l'un des principaux axes du programme. Le ministre a réaffirmé l'objectif national d'atteindre une capacité de production de 15 000 mégawatts à l'horizon 2035, à travers des installations raccordées au réseau électrique et d'autres fonctionnant de manière autonome.

Dans cette perspective, 17 centrales solaires photovoltaïques devraient être mises en service, avec une capacité totale de 2 440 mégawatts-crête, contribuant ainsi à la réalisation du programme solaire national, dont la capacité globale prévue est de 3 200 mégawatts-crête. Parallèlement, le secteur entend renforcer les capacités nationales de production électrique. Une partie des centrales de Djelfa, d'Oumache 3 et de Mostaganem sera mise en service, pour une puissance cumulée de 1 378 mégawatts. De nouvelles centrales sont également prévues à Tébessa, avec une capacité de 1 400 mégawatts, et à Adrar, avec près de 1 200 méga-

watts. À Tamanrasset, une installation de 136 mégawatts doit également être réalisée. Le programme comprend en outre le renforcement du réseau de transport d'électricité dans l'est du pays, à travers le passage d'une ligne de 90 à 220 kilovolts sur 130 kilomètres. Présentant le bilan du secteur, Mourad Adjal a souligné les efforts engagés pour sécuriser l'approvisionnement et répondre à une demande nationale croissante, malgré les fluctuations des marchés énergétiques internationaux.

Les députés ont, pour leur part, insisté sur la réduction des coupures durant les périodes de forte consommation, l'accélération du raccordement des nouveaux quartiers et le renforcement de la distribution à El Meghaier. Ils ont également évoqué les dettes de certaines institutions publiques, la transition énergétique dans les exploitations agricoles et les zones industrielles, ainsi que l'amélioration du service et la maîtrise de la consommation des ménages.

Seddik. Yahiaoui

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux en débat

Les travaux d'une Journée d'étude et de formation sur l'exportation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux ont débuté, hier à Alger, sous le thème "Procédures et mécanismes de facilitation et d'accompagnement des opérateurs", avec la participation de responsables, d'experts et d'opérateurs économiques représentant les différents secteurs concernés par l'exportation. Président l'ouverture de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de représentants de plusieurs départements ministériels, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a mis en avant les "résultats encourageants" enregistrés ces dernières années par les exportations algériennes de produits pharmaceutiques et de médicaments. Il a, à ce propos, souligné que cette dynamique s'inscrit dans le cadre de "la démarche adoptée par l'Etat pour promouvoir les exportations hors hydrocarbures et diversifier l'économie nationale, en concrétisation de la vision stratégique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir la souveraineté sanitaire et à faire de l'industrie pharmaceutique nationale un véritable levier du développement économique du pays". Cette rencontre de formation connaît la participation de nombre d'organismes, notamment l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), de la Direction générale des Douanes, de compagnies d'assurance, ainsi que d'organisations professionnelles.

COMMERCE INTÉRIEUR

L'obligation d'afficher les prix des produits et services rappelée

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a rappelé, dans un communiqué, à l'ensemble des opérateurs économiques exerçant dans les différents secteurs l'obligation d'afficher, de manière claire et lisible, les prix et tarifs appliqués aux produits et aux services, conformément à la législation en vigueur. "Tout manquement à cette obligation expose son auteur à des poursuites judiciaires, conformément aux dispositions de la loi 04-02 du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée, ainsi qu'à la fermeture administrative du local commercial et à la saisie des produits objet de l'infraction", a précisé la même source. A ce titre, les services du ministère ont appelé l'ensemble des opérateurs économiques au "strict respect de cette obligation, afin de garantir la transparence des transactions commerciales et de protéger le droit des consommateurs à l'information sur les prix et les tarifs", ajoute le communiqué.

AGRICULTURE

Le projet Baladna-Algérie, qualifié de modèle intégré de chaînes de valeur

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid-Ali Khaldi, a affirmé, lundi dans la wilaya d'Adrar, que le projet intégré algéro-qatari "Baladna" pour la production de lait en poudre constitue un modèle intégré de chaînes de valeur, alliant la mise en valeur agricole, la production et l'industrie de transformation. S'exprimant lors de sa visite d'inspection dans la wilaya pour évaluer l'avancement de cet important projet stratégique, le ministre a indiqué que cet investissement, qui combine l'élevage bovin, la production de fourrages et de maïs, la production de lait en poudre et la production de viande rouge, contribuera à réduire la facture des importations, en plus de générer des emplois directs et indirects. Il a également souligné que son ministère assumait son rôle en matière d'accompagnement technique du projet, ainsi que le suivi et le contrôle sanitaire et vétérinaire du cheptel. Et de poursuivre que l'enjeu stratégique du projet est de l'ordre de la souveraineté et ambitionne de faire du Sud de l'Algérie un pôle d'excellence en matière d'investissement agricole, pilier essentiel du renforcement de la souveraineté économique et de la sécurité alimentaire nationale. Lors de cette visite d'une journée, le ministre, accompagné de cadres centraux du secteur ainsi que des autorités locales et des responsables du projet "Baladna-Algérie", a inspecté le chantier de construction de l'enclos d'isolement et de mise quarantaine des bovidés, situés à proximité de l'aérodrome d'Adrar, le chantier de construction de l'usine de production de lait en poudre, ainsi que le périmètre agricole consacrée à la maïsiculture sur le territoire des daïras d'Aoulef et de Fenoughil. Le ministre a reçu d'amples explications sur les différents volets et étapes du projet, concernant le forage de puits, la construction d'étables, la culture fourragère et la réalisation de diverses installations.

R.E

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE MÉTHANE ET DE GAZ

Vers un partenariat entre Sonatrach et la société norvégienne Scatec

Le ministre des Hydrocarbures a souligné l'importance de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Norvège dans le domaine des hydrocarbures, à travers le développement de partenariats entre les entreprises économiques, l'échange d'expertises et le recours aux solutions technologiques modernes, en vue de soutenir les efforts de réduction de l'empreinte carbone dans le secteur.

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, le Président-directeur général de Scatec, Terje Pilskog, afin d'examiner les opportunités de coopération, de partenariat et d'investissement entre le groupe Sonatrach et l'entreprise norvégienne, notamment dans le domaine de la réduction de l'empreinte carbone du secteur des hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de l'ambassadrice du Royaume de Norvège auprès de l'Algérie et de cadres des deux parties, a porté sur les moyens de réduire les émissions de méthane et de gaz à effet de serre, d'améliorer l'efficacité énergétique et de rationaliser la consommation au niveau des installations pétrolières et gazières, ainsi que sur le développement de solutions technologiques innovantes visant à réduire les émissions industrielles. Les deux parties ont également examiné les opportunités de coopération dans la réalisation de projets de dessalement de l'eau de mer en utilisant les énergies renouvelables, afin de contribuer au renforcement de la durabilité et à l'amélioration de l'efficacité énergétique et environnementale de ces installations. A cette occasion, M. Arkab a souligné l'importance de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Norvège dans le domaine des hydrocarbures, à travers le développement de partenariats entre les



entreprises économiques, l'échange d'expertises et le recours aux solutions technologiques modernes, en vue de soutenir les efforts de réduction de l'empreinte carbone dans le secteur et de valorisation des ressources énergétiques nationales, tout en assurant un équilibre entre les exigences environnementales et économiques. Le ministre d'Etat a également mis en avant les efforts du groupe Sonatrach dans ce domaine, notamment à travers l'intensification des programmes de réduction des émissions de méthane, la réduction du torchage du gaz associé et sa

valorisation, le développement de projets de captage et de stockage du carbone, outre le renforcement de l'efficacité énergétique et la promotion de solutions technologiques innovantes. De son côté, le PDG de Scatec a présenté l'expérience de son entreprise dans le développement de projets énergétiques et industriels, en affichant son intérêt pour l'examen des opportunités de coopération et d'échange d'expertises avec la partie algérienne et l'exploration des possibilités de partenariat et d'investissement dans les domaines d'intérêt commun.

R.E

AAPI

Le forum algéro-sudcoréen tiendra en novembre prochain

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a reçu, lundi à Alger, le directeur général de l'Agence coréenne de promotion du commerce et de l'investissement (KOTRA), Jang Myoung-chul, dans le cadre des préparatifs pour l'organisation d'un forum économique algéro-sud-coréen, prévu en novembre prochain à Alger, a indiqué un communiqué de l'AAPI. Cette rencontre a permis d'échanger sur les objectifs de ce forum et ses perspectives, notamment en matière du climat des affaires en Algérie et des opportunités d'investissement offertes aux entreprises sud-coréennes, en vue d'attirer de nouveaux

projets d'investissement dans différents secteurs, a précisé le communiqué. A ce propos, le responsable sud-coréen a indiqué que l'intérêt des entreprises de son pays pour le marché algérien "ne se limite pas aux grandes entreprises coréennes, dont certaines œuvrent actuellement à la concrétisation de projets d'investissement en Algérie, mais s'étend également aux petites et moyennes entreprises (PME)", soulignant que l'agence KOTRA, qui accompagne les entreprises sud-coréennes et facilite leur développement sur les marchés extérieurs, avait reçu "de nombreuses manifestations d'intérêt pour investir en Algérie".

De son côté, M. Rekkache a réaffirmé l'engagement de l'AAPI à accompagner les entreprises sud-coréennes dans la concrétisation de leurs projets, à œuvrer au renforcement de leur présence en Algérie et à encourager la mise en place de partenariats industriels, ajoute le communiqué. Au terme de cette rencontre, les deux parties ont souligné l'importance de tirer profit des expériences réussies des entreprises sud-coréennes implantées en Algérie, étant un facteur de nature à favoriser l'attraction de nouveaux investissements et à renforcer le partenariat économique entre l'Algérie et la Corée du Sud.

R.E

INCIDENT SUR UN PUIT PÉTROLIER AU NIGER

L'Algérie dépêche une mission technique

L'Algérie a dépêché, du 12 au 19 octobre, une mission technique composée de cadres et d'experts du ministère des Hydrocarbures, de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et du groupe Sonatrach, afin d'apporter un soutien et un accompagnement techniques à la suite de l'incident survenu sur le puits pétrolier "Goumeri W-8", dans le périmètre pétrolier d'Agadem, dans le nord-est du Niger, a indiqué, hier, le ministère des Hydrocarbures dans un com-

munié. La délégation algérienne a tenu des entretiens avec les ministres nigériens chargés du Pétrole et de l'Environnement, consacrés à la situation du puits et aux mesures d'urgence nécessaires pour maîtriser l'incident et en limiter les impacts environnementaux, en s'appuyant sur l'expertise technique algérienne dans le domaine des hydrocarbures. Au terme de sa mission, la délégation a été reçue par le président de la République du Niger, le Général

d'Armée Abdourahamane Tiani, qui a adressé ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la réponse rapide à la demande d'assistance et la mobilisation de l'expertise algérienne nécessaire. Les deux ministres nigériens ont, pour leur part, témoigné leur gratitude à l'Algérie ainsi qu'au ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, saluant ce geste de solidarité. Cette initiative traduit la profondeur des liens de

fraternité et de solidarité entre l'Algérie et le Niger et témoigne de l'engagement de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, à poursuivre le partage de son expertise et de ses moyens techniques avec le Niger, de manière à contribuer au développement du secteur des hydrocarbures, au renforcement des capacités des entreprises nationales et à la consolidation de la coopération africaine fondée sur la solidarité et les intérêts mutuels.

R.E



TISSEMSILT

197 000 têtes ovines vaccinées contre la variole du mouton



L'inspection vétérinaire relevant de la direction des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Tissemsilt a achevé, récemment, la vaccination de plus de 197 000 ovins contre la variole du mouton (clavelée), a-t-on appris, lundi, auprès de la DSA.

L'inspecteur vétérinaire, Brahim Bournene, a précisé que cette campagne, lancée au début du mois de juin dernier et achevée récemment, a permis de vacciner 197 865 têtes ovines à travers les différentes communes de la wilaya, après l'obtention par la direction de 200 000 doses de vaccin auprès du ministère de tutelle.

Il a ajouté que cette opération s'inscrit dans

le cadre des mesures préventives adoptées par le ministère de tutelle afin d'accompagner les éleveurs et de préserver la santé du cheptel. Il a souligné que la campagne a été menée par une trentaine de vétérinaires du secteur privé, conventionnés avec la direction dans le cadre du mandat sanitaire, et a bénéficié à près de 1 900 éleveurs répartis sur les 22 communes de la wilaya.

Le responsable a également indiqué que, durant cette campagne, les vétérinaires ont prodigué aux éleveurs plusieurs conseils et recommandations pratiques portant notamment sur la nécessité de respecter les mesures sanitaires et préventives permettant de préserver la santé du cheptel et de limiter la pro-

pagation des maladies.

Ils les ont également appelés à renforcer leur coopération avec la DSA et ses services au niveau des daïras de la wilaya, ainsi qu'à signaler tout symptôme de maladie observé chez les ovins.

Par ailleurs, M. Bournene a fait savoir qu'une autre campagne de vaccination contre la rage se poursuit. Lancée le 28 septembre dernier, elle est menée par les vétérinaires relevant de l'inspection vétérinaire au niveau des exploitations agricoles de la wilaya, à la suite de la réception par les services concernés de 1 600 doses de vaccin auprès du ministère de tutelle.

EL TARF

Un programme de plantation de 2800 arbustes

La Conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf a élaboré un programme portant sur la plantation de 2.800 arbustes à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'arbre (25 octobre de chaque année), a-t-on appris, lundi, auprès du Conservateur des forêts, Abdelaziz Belahdj.

Le même responsable a précisé à l'APS que cette opération, dont l'objectif est de réhabiliter les forêts endommagées par les incendies des années précédentes, sera réalisée sur 16 sites forestiers situés dans 15 communes de la wilaya, conformément aux directives de la direction générale des forêts.

Il s'agit, a-t-il ajouté, de la mise en terre, sur une superficie de 11,5 hectares, d'arbustes de pin d'Alep, de pin maritime, d'eucalyptus, de cyprès et de chêne-liège.

Le Conservateur des forêts a ajouté que dans le cadre de la campagne nationale de reboisement par le volontariat (du 25 octobre au 21 mars), il est prévu de planter, en plus de zones forestières, environ 110.000 arbustes de différentes essences autour des structures administratives et des établissements scolaires.

Cette campagne "contribuera à intensifier la couverture végétale dans les zones endommagées par les incendies de forêt, ainsi qu'à embellir l'environnement et à promouvoir une culture de préservation de l'environnement dans les rangs des citoyens".

La Conservation des forêts a fait état de la plantation, au cours de la saison précédente (2025-2026), de 328 605 arbustes de différentes espèces dans le cadre du programme national de reboisement.

MÉDÉA

Les travaux de rénovation du système d'AEP estimés à 85%

Les travaux de réhabilitation du système d'adduction d'eau potable (AEP) de la ville de Médéa affichent un taux d'avancement estimé à 85 %, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Lancé fin 2024, le projet consiste à remplacer la conduite d'adduction entre le réservoir situé à Merdj-Chkir, sur les hauteurs de la ville de Médéa, et celui implanté au niveau du quartier Msallah, à la périphérie sud du chef-lieu de wilaya, a-t-on fait savoir. Plus de sept (7) kilomètres de canalisations de grand diamètre seront renouvelés dans le cadre de ce projet, appelé à augmenter le débit d'eau et à améliorer les opérations de distribution quotidienne d'eau potable vers les foyers des cités et des quartiers alimentés par ce système d'AEP, précise la même source. Il est prévu dans le cadre de ce même projet la rénovation également du réseau d'adduction d'eau potable qui alimente plusieurs quartiers situés dans la partie sud de la ville de Médéa pour sécuriser leur alimentation en eau potable et éviter d'éventuelles perturbations dans la distribution, a-t-on ajouté. La rénovation du système d'AEP de la ville de Médéa permettra aussi le raccordement de pas moins de 3600 nouvelles habitations réparties à travers le chef-lieu de la commune de Médéa, indiquent les services de la wilaya. Une enveloppe d'un montant de 850 millions de DA a été consacrée au financement des travaux de réhabilitation de ce système devant contribuer à réduire considérablement les pertes d'eau occasionnées par la vétusté du réseau de distribution, a-t-on conclu.

NAÂMA

Lancement de projets d'aménagement de 14 cités d'habitation

Des travaux d'aménagement urbain ont été lancés récemment au niveau de 14 cités d'habitation dans plusieurs communes de la wilaya de Naâma, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC), chargée de superviser ces opérations.

Selon la même source, ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer le cadre de vie des habitants et à embellir les villes. Ils concernent quatre quartiers d'habitat rural groupés dans la commune d'Ain Benkhelil, ainsi que les quartiers Dhelâa 1 et Dhelâa 2, un ensemble de 36 habitations rurales groupées et le quartier Colonel-Lotfi, dans la commune d'Ain Sefra.

Les opérations portent également sur le lotissement social de 3.500 lots et le quartier El-Istiqlal, dans la commune de Mécheria, le lotissement de 2.640 lots dans la commune de Naâma, le quartier El-Karia, à Kalaa Cheikh Bouamama, dans la commune de Moghrar, ainsi que les lotissements de 360 lots dans la commune de Djénienne Boureze et de 80 lots dans celle de Mekmen Benamar, a précisé la même source. Les travaux prévus portent notamment sur le revêtement des routes, la réalisation de réseaux d'assainissement, l'installation de poteaux d'éclairage public, ainsi que l'aménagement de places publiques et d'espaces verts.

OUED-M'ZI (AFLOU)

Divers projets pour impulser le développement socioéconomique

La commune d'Oued-M'zi (Est de la wilaya d'Aflou) s'est vue accorder une série de projets multisectoriels susceptibles d'y impulser la dynamique de développement et contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Relevant de la daïra d'Oued-Morra, la commune a bénéficié, en 2025 et 2026, de 27 opérations en matière d'alimentation en eau potable (AEP), d'aménagement urbain, d'infrastructures de bases, parmi lesquels 24 ont été concrétisées et le reste en voie de l'être.

Parmi ces opérations, figurent le forage d'un puits destiné à renforcer le réseau d'eau potable de la zone de Madena, ont indiqué les responsables de la commune. Le secteur de l'éducation s'est vu accorder plusieurs projets consistant en l'aménagement et la réhabilitation de salles de cours à l'école primaire "Chahid Abdelkader Mihoubi" dans la localité de Remilia, et un projet de lycée de 600 places.

Oued-M'zi a bénéficié également, dans le domaine de l'aménagement urbain, du revêtement de routes, notamment l'artère reliant, sur 580 m, les cités des logements sociaux et des 100 habitations rurales.

La réalisation de réseaux d'évacuation des eaux pluviales, l'entretien des réseaux d'assainissement, la réhabilitation de l'éclairage public à travers différents quartiers et l'aménagement de places publiques font partie des projets inscrits à l'actif de cette commune.

S'agissant de l'amélioration des services publics, Oued-M'zi réceptionnera prochainement un bureau de poste dans la localité de Remilia dans le but de rapprocher les prestations postales des citoyens.

Le barrage de Seklafa, un projet promoteur pour booster l'agriculture et le tourisme Parmi les projets sur lesquels compte la commune pour valoriser ses potentialités, le barrage de Seklafa, appelé à permettre une meilleure exploitation de la ressource hydrique dans le développement des activités agricoles et la promotion du tourisme naturel.

Les autorités locales fondent de larges espoirs sur l'exploitation des réserves hydriques de cet ouvrage dans l'irrigation d'une surface agricole de 1.400 hectares, partagés entre les communes d'Oued-M'zi (Aflou) et Tadjemout (Laghout), dans le but d'étendre les superficies irriguées dans la région.

Outre son impact sur la satisfaction de la demande de la population en eau potable, le barrage de Seklafa offre également de larges potentialités, dans le domaine du tourisme, notamment l'écotourisme. De nombreux citoyens ont salué la réalisation et la projection de projets de ce type, émettant le souhait de voir inscrire aussi des projets d'antennes administratives afin de rapprocher les services publics du citoyen et lui épargner la contrainte de déplacement vers d'autres régions.

Khenchela : Réception de 22.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Khenchela a réceptionné 22.000 doses de vaccin contre la grippe saisonnière, a indiqué, lundi, le directeur du secteur, Mohamed Zineddine Akbi. Le même responsable a précisé à l'APS que le vaccin antigrippal est destiné aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux enfants, aux adultes atteints de maladies chroniques, aux femmes enceintes, aux travailleurs du secteur de la santé et aux citoyens devant effectuer une Omra.

Il a ajouté que la campagne de vaccination qui débutera le 27 octobre dans toutes les communes de la wilaya, se poursuivra jusqu'au mois de mars 2027, avant de préciser que le vaccin disponible cible quatre souches virales parmi les plus susceptibles de se propager durant l'hiver.

Selon M. Akbi, la DSP a mis en place, dans le cadre de la préservation de la santé publique et de l'amélioration du niveau de prévention contre les maladies sai-

sonnières pouvant être contractées par les catégories les plus exposées au risque de complications, 33 centres de vaccination fixes et 12 autres mobiles afin de se rapprocher au maximum des citoyens résidant dans des zones éloignées.

Le DSP a appelé les citoyens appartenant à des groupes vulnérables, notamment les patients atteints de maladies chroniques, les femmes enceintes et les personnes âgées de 65 ans et plus, à se rendre dans les établissements de santé et les pharmacies pour recevoir le vaccin antigrippal qui "doit être administré à titre préventif et non lorsque la maladie se déclare". M. Akbi a rappelé, dans ce contexte, que le vaccin "n'est pas destiné à empêcher une infection par la grippe, mais à protéger contre des complications de la maladie qui pourraient nécessiter une hospitalisation".

MILA

139 hectares destinés à la concession agricole

Une surface de 139 hectares de terres agricoles du domaine privé de l'Etat a été réservée pour la concession agricole dans la wilaya de Mila, a-t-on appris lundi auprès du directeur local de l'Office national des terres agricoles (ONTA), Fouad Bounab. Dans une déclaration à l'APS, en marge des activités de célébration de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre) à l'université Abdelhafid Boussouf, la même source a précisé que ces 139 hectares répartis sur trois exploitations de la commune d'Oued Athmania sont mis à la disposition des investisseurs agricoles dans le cadre de la concession.

Le même responsable a précisé que les investisseurs peuvent déposer les dossiers de leurs candidatures via la plateforme numérique onta.dz à compter d'aujourd'hui.

Rappelant les efforts de l'ONTA en matière d'assainissement du foncier agricole, le même cadre a indiqué que 23 exploitations agricoles d'une superficie totale de 375 hectares relevant du domaine privé de l'Etat ont été récupérées et seront mises à la disposition des investisseurs potentiels sur la plateforme de l'ONTA au terme des procédures requises.

Le directeur de l'ONTA a souligné en outre que 4.202 actes de concession ont été remis à ce jour pour l'exploitation des exploitations agricoles (individuelles, collectives ou situées dans des périmètres d'irrigation).

Après la visite de l'exposition tenue à l'occasion pour présenter les capacités agricoles de la wilaya, les autorités locales ont supervisé la remise d'actes de concession à des bénéficiaires de plusieurs communes.

CNAS DE SÉTIF

Une campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), agence de Sétif, a lancé lundi une campagne de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, qui se poursuivra jusqu'au 29 octobre courant, selon un communiqué de cette agence.

Cette campagne, organisée dans le cadre des activités d'Octobre rose, vise à renforcer la sensibilisation sanitaire des femmes et à les encourager à effectuer régulièrement des examens médicaux, compte tenu de leur importance pour permettre un diagnostic précoce et améliorer les chances de traitement et de rétablissement, indique le communiqué.

Cette initiative constitue également une occasion de mettre en lumière le rôle de la CNAS dans la prise en charge des personnes atteintes de cancer et l'accompagnement dont elles bénéficient, notamment à travers la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création d'une carte spécifique au profit des malades atteints de cancer non affiliés à la sécurité sociale.

Cette mesure a permis à plus de 184 citoyens de bénéficier des médicaments destinés à leur traitement, conformément aux procédures en vigueur, ajoute la même source.

Dans le même contexte, la CNAS joue un rôle important dans la prise en charge des séances de radiothérapie au profit des patients atteints de cancer âgés de moins de 18 ans, dans le cadre des conventions conclues avec les établissements hospitaliers spécialisés.

Cette démarche s'inscrit dans la concrétisation des orientations du président de la République visant à garantir une prise en charge adaptée à cette catégorie de patients et à alléger les charges supportées par leurs familles, souligne le communiqué. A travers cette campagne, l'agence de Sétif réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts en matière de sensibilisation et de prévention, à faire connaître aux assurés sociaux et à leurs ayants droit les droits dont ils disposent, ainsi qu'à accompagner les patients et à les orienter vers les dispositifs de prise en charge accessibles, ajoute le communiqué.

BATNA

Réhabilitation prochaine du site du lac de Tazoult

Le site du lac de la commune de Tazoult, dans la wilaya de Batna sera réaménagé et transformé en un espace récréatif pour les habitants de la région et des wilayas voisines, a-t-on appris lundi auprès du wali, Riadh Benahmed.

Dans une déclaration à la presse après la visite du site, le wali a précisé que "des instructions ont été données aux services concernés pour lancer une étude globale sur le site qui fut exploité pour une longue période par la direction de la jeunesse et des sports comme camp de jeunes avant sa fermeture il y a plusieurs années et sa dégradation".

L'étude permettra, selon le wali, de déterminer le coût de réhabilitation du site qui donne sur de jolis paysages attirant encore les visiteurs afin de retenir le projet dans les prochains programmes de la wilaya "y compris en plusieurs étapes".

Le chef de l'exécutif local a reçu des explications sur le site qui s'étend sur trois hectares à plus de 1.200 mètres d'altitude et qui accueillait un camp de jeunes constitué de chalets en bois compatibles au paysage forestier mitoyen de cèdres et de pins d'Alep avec une vue sur un lac qui attirait diverses espèces d'oiseaux avant sa fermeture en 1993 puis dégradé.

EL OULDJA (RELIZANE)

Lancement de raccordement de 628 habitations au réseau de gaz naturel



Les travaux de raccordement de 628 habitations au réseau de gaz naturel ont été lancés dans la commune d'El Ouldja, relevant de la daïra d'Ammi Moussa, à l'Est de la wilaya de Relizane, dans le cadre du programme de généralisation de cette énergie à travers les communes de la wilaya, a indiqué lundi la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Relizane.

Selon la cellule de communication de cette direction, le wali de Relizane, Kamel Berkane, a donné le coup d'envoi de ce projet à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'immigration.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à rapprocher les services essentiels de la population, notamment en matière d'approvisionnement en gaz naturel, a précisé la même source.

Une enveloppe financière globale de plus de 134 millions de dinars a été consacrée à ce projet, financé par le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables. Une somme de plus de 90 millions de dinars est destinée à la réalisation d'un réseau de transport comprenant une conduite de 2.830 mètres linéaires et de 8 pouces de diamètre, ainsi qu'à la construction d'un poste de détente d'une capacité de 2.500 mètres cubes par heure. Par ailleurs, plus de 44 millions de dinars ont été alloués à la réalisation d'un réseau de distribution de gaz naturel à basse pression, sur une longueur de plus de 11 kilomètres, couvrant les différents quartiers de la commune d'El Ouldja. Le délai de réalisation de ce projet est fixé à huit mois, sous la supervision de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Relizane, a-t-on indiqué.

La mise en service de cette infrastructure permettra d'alimenter en gaz naturel près de 3.140 habitants de la commune, ainsi que de raccorder les établissements scolaires et les infrastructures publiques à cette énergie.

Le taux de couverture en gaz naturel dans la wilaya de Relizane dépasse actuellement 68 % et devrait connaître une progression graduelle à la faveur de l'achèvement des programmes en cours et de la concrétisation de nouveaux projets, selon la même source.

Pour rappel, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Relizane assure l'approvisionnement en gaz naturel de plus de 135.000 abonnés à travers un réseau de 1.700 kilomètres comprenant 46 distributeurs publics, a-t-on souligné.

Ouargla : Promouvoir le patrimoine saharien algérien sur les plateformes numériques

La promotion du patrimoine saharien algérien sur les plateformes numériques, dans la perspective d'une approche informationnelle durable pour le développement du tourisme saharien, a été, lundi, au centre d'une rencontre scientifique à l'Université Kasdi-Merbah d'Ouargla.

L'organisation de cette manifestation scientifique s'inscrit dans le cadre de la politique de l'université visant à accompagner les secteurs vitaux, notamment celui du tourisme dans la wilaya d'Ouargla, a indiqué le président de la rencontre, Abdelkader Bouderbala.

Il a précisé que 53 communications, réparties en cinq axes thématiques, étaient au programme, avec la participation de 23 établissements universitaires, annonçant également le

lancement d'un concours destiné aux étudiants de l'université pour sélectionner la meilleure courte vidéo consacrée à la promotion touristique. De son côté, la présidente du comité scientifique de la rencontre, Fadela Toumi, a affirmé que les communications inscrites au programme ont été soigneusement sélectionnées, conformément aux objectifs fixés et visant à renforcer l'attractivité des destinations touristiques du sud du pays et à contribuer au développement local.

Le représentant de la direction du Tourisme et de l'Artisanat d'Ouargla, Laïche Mahdjoubi, a indiqué, pour sa part, que le secteur touristique est en mesure, dans cette wilaya, de jouer un rôle important dans le développement durable, compte tenu des potentialités disponibles.

Et de préciser, à ce propos, que la wilaya compte 27 hôtels, 35 projets touristiques et 85 agences de tourisme, ainsi que 11 circuits touristiques agréés et quatre lacs, dont un est classé au titre de la Convention de Ramsar.

Dans le même contexte, Nadia Djiti, enseignante au département des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Ouargla, a abordé, dans une communication intitulée "La présentation visuelle dans la promotion du patrimoine saharien", l'intérêt de promouvoir la richesse du patrimoine culturel et naturel du Sahara algérien. Elle a aussi mis en exergue le rôle des médias numériques dans la valorisation des atouts touristiques du Sahara et le renforcement de son attractivité.

**CHAMPIONNAT
D'ANGLETERRE****Tottenham gagne enfin et
sort de la zone rouge**

Lanterne rouge au coup d'envoi, Tottenham est sorti de la zone de relégation après avoir obtenu sa première victoire de la saison en Premier League, lundi contre le promu Coventry (3-1), à domicile en clôture de la 7e journée.

L'équipe de Roberto De Zerbi (16e, 6 pts) a doublé son total de points et de buts marqués en une seule soirée, et elle compte désormais une longueur d'avance sur l'actuel premier relégable, Fulham (18e, 5 pts).

Ce succès tant espéré s'est dessiné sur trois jolies frappes signées James Maddison (14e), Omar Marmoush (58e) et Ben Davies (90e+6).

Les Londoniens ont paru plus solides et équilibrés avec une nouvelle animation défensive, à trois axes et deux pistons, et surtout avec la présence de Maddison au poste de N.10.

Le meneur offensif, né à formé à Coventry, a honoré sa première titularisation depuis mai 2025, après un an et demi passé majoritairement à l'infirmerie. Et il l'a fêlée avec un but de toute beauté.

L'ailier Mohammed Kudus a réalisé un grand pont sur Jay Dasilva et remis le ballon en retrait vers Maddison qui, sans contrôle, l'a envoyé en lucarne depuis l'extérieur de la surface (14e, 1-0).

Jack Rudoni a refroidi le Tottenham Hotspur stadium au retour des vestiaires, sur un tir puissant qu'Antonin Kinsky n'a pas réussi à repousser (49e, 1-1), mais Marmoush a redonné l'avantage peu après.

L'attaquant égyptien s'est défilé du marquage de Milan van Ewijk, en pivotant et avec l'aide du bras, avant de déclencher une frappe puissante et enveloppée (59e, 2-1).

En fin de match, l'ailier suédois Dejan Kulusevski est entré en jeu sous les applaudissements nourris du public, sa première apparition depuis mai 2025 et une grave blessure à un genou.

Et la fête a été complète avec un dernier but, d'un joli extérieur du pied par le défenseur Ben Davies (90e+6, 3-1).

Lors de la prochaine journée, samedi, les Spurs auront fort à faire contre Chelsea, quatrième de Premier League. Coventry (17e, 6 pts) recevra Fulham le même jour.

R.S

**MANCHESTER CITY
(PREMIER LEAGUE)****Le Ghanéen Semenyo
indisponible pour environ
"huit semaines"**

L'attaquant international ghanéen de Manchester City (Premier League anglaise de football), Antoine Semenyo, blessé à une jambe, sera "probablement" indisponible pendant "huit semaines", a annoncé lundi l'entraîneur italien des "Citizens", Enzo Maresca.

"Au début, nous nous attendions à une blessure plus grave. Après les examens d'hier, nous sommes soulagés. Ce sera huit semaines, donc quand il reviendra autour de décembre, ce sera comme une recrue au niveau de l'énergie (fourmie)", a déclaré Maresca en conférence de presse, à la veille de la réception de l'AEK Athènes, lors de la troisième journée de la Ligue des Champions. L'ailier de 26 ans s'est blessé à une jambe durant la victoire contre Ipswich (3-2) samedi en championnat. Ce n'est "pas musculaire", a précisé son entraîneur.

L'attaquant vedette Erling Haaland, qui boitait à la fin du match, a suscité de l'inquiétude parmi les supporters de Man City, mais Maresca s'est montré rassurant. "Il y a une chance pour qu'il soit disponible" contre l'équipe grecque, a-t-il dit.

L'entraîneur italien a écarté l'idée d'une large rotation dans son "onze" de départ face à cet adversaire réputé plus faible, moins d'une semaine après la défaite contre le Paris SG (4-2) à domicile.

L'actuel leader de la Premier League a remporté son premier match de la phase de ligue à Porto (2-0), avant de s'incliner à l'Etihad contre le tenant du titre parisien.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS**Une semaine en or pour Lamine
Yamal ?**

En feu depuis le début de la saison, le prodige du FC Barcelone Lamine Yamal, déterminé à montrer qu'il est "le meilleur joueur du monde", a devant lui deux chocs en une semaine, face au PSG, puis au Real Madrid, pour assumer ce nouveau statut. Débarrassé de ses pépinières physiques, le jeune gaucher est actuellement seul sur sa planète, seulement rejoint, dans son registre, par l'ailier français du Bayern Munich Michael Olise sur certaines séquences individuelles ébouriffantes.

Depuis son retour au pays en tant que champion du monde, on l'a ainsi vu, pêle-mêle, martyriser les défenseurs de Liga, tenter - et réussir - des gestes techniques à la Neymar, nettoyer les lucarnes adverses, régaler ses partenaires avec des cavaliars... et même choquer ses propres coéquipiers avec sa patte gauche, comme ce week-end face au Betis (5-2). Même son entraîneur Hansi Flick, qui l'encourage depuis deux ans à rester humble et à continuer de mettre son génie au service du collectif, ne retient plus ses louanges. "Ce qu'a fait Lamine ce soir, quand vous voyez le premier but qu'il a marqué... C'est juste incroyable. Pour moi, c'est exactement le meilleur joueur du monde", a-t-il lancé samedi après cette neuvième victoire en neuf journées de Liga.

Ballon d'Or lundi ?

L'ailier de 19 ans, candidat au Ballon d'Or 2026, dont la cérémonie est prévue lundi prochain à Londres, en est lui aussi persuadé. "À qui je donnerais le Ballon

d'Or ? Au meilleur joueur du monde. À qui vont-ils le donner ? C'est une longue histoire. Je crois sincèrement que je le mériterais cette année, pour ce que j'ai gagné (Liga, Coupe du monde). Selon moi, Mbappé et moi sommes les deux meilleurs joueurs du monde. C'est très clair, et tous ceux qui regardent les matches le savent", estime-t-il.

Même pour ceux qui ne les regardent pas, il devient difficile de rater ses dribbles fous et ses frappes enroulées, qui font le tour du monde sur les réseaux sociaux.

"Ce que fait Lamine, c'est exactement pourquoi on regarde le foot. Ce gamin peut débloquent n'importe quelle situation quand il le décide, même face à un, deux, trois ou quatre joueurs", l'a encensé l'ex-buteur français

Thierry Henry, à qui Yamal rend hommage sur sa nouvelle célébration au poteau de corner.

Ambition affichée

A une semaine de la cérémonie du Ballon d'Or, les débats restent ainsi ouverts, et le suspense entier, mais le phénomène catalan semble avoir laissé derrière lui ses frustrations de la saison passée, plombée par une pubalgie et des blessures musculaires, et ce Mondial-2026 qu'il a remporté, mais sans en être le grand protagoniste.

Avec neuf buts et dix passes décisives en onze matches toutes compétitions confondues, il est tout simplement redevenu inarrêtable, et affiche son ambition insatiable. "Je joue pour marquer l'histoire. Pour que dans trente ans, les jeunes se disent :

+pouah, lui il était vraiment trop fort+. Ce n'est pas une obsession, mais je veux faire partie des grands", a-t-il déclaré dans un entretien au journal L'Equipe.

"On peut toujours se surpasser. J'ai déjà gagné trois Liga, et je veux en gagner sept ou huit. Je n'ai pas encore gagné la Ligue des champions, et je veux la gagner. Et même si j'y arrive, comme le PSG en a remporté deux d'affilée, je voudrais en gagner trois de suite. Pour le Ballon d'Or, si je le gagne, je veux en remporter cinq de plus", a-t-il annoncé.

Pour les deux premières questions, il devra patienter jusqu'en mai. Mais le génie barcelonais aura une première réponse lundi prochain, après une semaine qu'il espère marquer de son empreinte. **AFP**

PORTUGAL**Cristiano Ronaldo suspendu 30 jours**

Cristiano Ronaldo a écopé d'une sanction assez clémentine de 30 jours de suspension pour avoir quitté le rassemblement de l'équipe nationale après un conflit avec son sélectionneur le 30 septembre, a annoncé lundi 19 octobre la Fédération portugaise de football (FPF). Le psychodrame autour de Cristiano Ronaldo et la Seleção portugaise arrive-t-il à son terme ? Les prochains jours, et la prochaine trêve internationale prévue mi-novembre, donneront le ton. En attendant, et comme c'était attendu, CR7 a bien été sanctionné par la FPF avec ces 30 jours de suspension. La sanction étant ré-

troactive et ayant pris effet le 30 septembre, l'attaquant vedette sera par conséquent disponible pour les prochains matches de son équipe nationale.

Le meilleur buteur de l'histoire du Portugal (146 réalisations) a, en outre, écopé « à titre accessoire d'une amende de 255 euros », précise le communiqué publié sur le site de la FPF qui a jugé « entièrement fondée » l'accusation.

L'affaire avait débuté le 30 septembre lorsque l'icône du football portugais, âgé de 41 ans, a quitté la sélection, furieux d'apprendre qu'il ne débiterait pas le match de Ligue des nations contre le Danemark à Copenhague

programmé le lendemain. Un comportement qui lui faisait encourir, selon les médias portugais, un à six mois de suspension. Quelques jours après ce départ précipité, à la veille d'un match contre le Danemark, l'attaquant star s'était excusé auprès des supporters portugais et de ses coéquipiers de la Seleção, ouvrant la voie à un retour en équipe nationale « après avoir purgé la suspension qui me sera appliquée » mais confirmant aussi sa rupture avec le sélectionneur, Jorge Jesus. Cristiano Ronaldo avait accusé le coach de 72 ans de lui avoir parlé de façon autoritaire et d'avoir « manqué à sa parole

» en le laissant sur le banc en Ligue des nations.

« Tous, sans exception, nous voulons être ensemble en novembre », avait récemment déclaré le président de la Fédération portugaise de football (FPF), Pedro Proença.

Le Portugal a remporté ses quatre matches de Ligue des nations, dont les trois derniers sans Ronaldo, et s'est qualifié pour les quarts de finale, alors qu'il reste encore deux rencontres du groupe 4 à disputer : le 14 novembre à domicile contre le Danemark, et trois jours plus tard au pays de Galles.

R.S

FESTIVAL DE LA FIFA (AZERBAÏDJAN DU 22 AU 31 OCTOBRE)

Les U15 algériens affronteront l'Argentine en ouverture

La Fédération algérienne de football (FAF) a dévoilé le programme des rencontres de la sélection nationale des moins de 15 ans lors du Festival de la FIFA, prévu à Bakou, en Azerbaïdjan, du 22 au 31 octobre.

Selon la page officielle de la FAF, les jeunes Verts entameront leur parcours dans cette compétition le 24 octobre face à leurs homologues argentins. Au total, la sélection algérienne disputera cinq rencontres dans le cadre de ce tournoi, qui constitue une occasion pour les jeunes joueurs d'acquérir de l'expérience internationale et de développer leurs aptitudes techniques et tactiques, en prévision des prochaines échéances.

Après cette première confrontation face à l'Argentine, les jeunes Algériens affronteront successivement les sélections du Suriname, de Taïpei chinois, du Malawi et d'Oman. Les rencontres se poursuivront jusqu'au 30 octobre.

Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts de la Fédération algérienne de football visant à renforcer la formation des jeunes catégories et à offrir aux talents émergents l'opportunité de se mesurer à des équipes de différents horizons, afin de favoriser leur progression et leur adaptation aux exigences des compétitions internationales.

Dans cette perspective, la sélection nationale des moins de 15 ans a entamé, vendredi dernier, son premier stage préparatoire, qui s'est poursuivi jusqu'à dimanche au Centre technique national de Sidi Moussa, à Alger. Ce regroupement



constitue la première étape de la préparation en vue du rendez-vous international en Azerbaïdjan.

Le stage a été dirigé par l'ancien international algérien Karim Ziani. Le sélectionneur national a convoqué 31 joueurs issus de plusieurs clubs locaux, notamment des for-

mations évoluant en Ligue 1, mais également des équipes des divisions inférieures. La préparation se poursuivra dans les prochains jours afin de permettre au groupe d'aborder cette compétition dans les meilleures conditions.

R.S

INCIDENTS DU MATCH ALLER

Le MCA et Enugu Rangers saisissent la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a décidé d'ouvrir une enquête officielle sur les incidents ayant émaillé la rencontre entre le club nigérian d'Enugu Rangers et le MC Alger, à la suite d'une plainte déposée par la direction du club nigérian. La direction du Mouloudia a, de son côté, répondu à cette plainte, dans l'attente des conclusions de l'enquête et des éventuelles décisions de l'instance continentale.

La direction du MC Alger a exprimé son vif mécontentement à la suite des événements ayant marqué le match aller du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, disputé face à Enugu Rangers. Elle a affirmé sa détermination à défendre les intérêts du club et de ses supporters, dénonçant plusieurs dépassements présumés survenus lors de cette confrontation.

Dans un communiqué officiel, le « Doyen » a notamment émis des réserves sur certaines décisions arbitrales, en par-

ticulier le penalty accordé à la formation nigérienne, ainsi que le deuxième carton jaune infligé au joueur du MCA Oussama Benhaoua, alors que, selon le club algérois, la faute avait été commise par Ayoub Ghezala.

Les protestations du club ne se sont toutefois pas limitées à l'arbitrage. La direction mouloudienne a également fait état de pressions et de tracasseries subies par des membres de sa délégation au niveau de la tribune d'honneur du stade d'Abeokuta, où s'est déroulée la rencontre. Elle a par ailleurs indiqué que le caméraman du club avait rencontré des difficultés pour assurer la retransmission en direct du match sur la chaîne officielle du MCA sur YouTube, étant contraint de modifier son angle de prise de vue à plusieurs reprises.

Concernant les dégradations de sièges évoquées après la rencontre, la direction du Mouloudia a rejeté toute tentative de tenir le club et ses supporters pour res-

ponsables. Elle affirme disposer d'éléments prouvant que les sièges étaient déjà endommagés avant le coup d'envoi. Le MCA a également dénoncé les difficultés rencontrées par ses supporters ayant fait le déplacement au Nigeria pour acheter leurs billets, dont le prix aurait atteint 20 dollars l'unité. Le club a estimé que ce tarif constituait un précédent dans ses déplacements à l'occasion des compétitions africaines.

La direction du MC Alger a enfin réaffirmé sa volonté d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour défendre les droits du club et de ses supporters. Elle a appelé ces derniers à continuer de faire preuve de fair-play lors du match retour, prévu vendredi prochain au stade Ali-Amar « La Pointe », et à soutenir leur équipe afin de décrocher une qualification pour la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique.

R.I

ESCRIME / COUPE DU MONDE DE SABRE (CADETS ET JUNIORS)

25 sabreurs algériens au rendez-vous d'Oran à partir de demain

La salle omnisports du complexe olympique "Mikoud-Hadefi" d'Oran abritera, de jeudi à dimanche prochains, la Coupe du monde d'escrime au sabre (cadets et juniors), avec la participation de 25 sabreurs et sabreuses algériens, à indiqué le directeur technique national (DTN), Abdelkrim Chouaili. Cette compétition, organisée par la Fédération algérienne d'escrime (FAE) sous l'égide de la Fédération internationale d'escrime (FIE), regroupera des jeunes escrimeurs et escrimeuses représentant 24 pays, a précisé le technicien. Ce rendez-vous international verra la participation de 285 escrimeurs et escrimeuses des deux catégories d'âge, et constituera une occasion pour les athlètes algériens de se mesurer à leurs homologues étrangers et de préparer les prochaines échéances internationales, a souligné M. Chouaili. La première journée de la compétition sera consacrée aux épreuves individuelles des cadets et cadettes, tandis que la deuxième sera réservée aux épreuves individuelles des juniors garçons. Les épreuves individuelles des juniors filles sont programmées samedi. Cette étape de la Coupe du monde permettra aux jeunes escrimeurs d'enregistrer des points précieux au classement mondial, en prévision des Championnats du monde cadets et juniors, prévus du 1er au 9 avril 2027 à Rio de Janeiro (Brésil), a encore indiqué le DTN. Cette compétition intervient quelques jours après le déroulement, à Oran, de la première étape de la Coupe du monde de sabre seniors, qui a enregistré la participation d'athlètes représentant 33 pays, rappelle-t-on.

FOOT / CLASSEMENT FÉMININ FIFA

L'Algérie, 73e, gagne une place

La sélection algérienne féminine de football a progressé d'une place pour occuper le 73e rang mondial dans la nouvelle mise à jour du Classement mondial de la Fifa, publiée hier mardi par l'instance internationale.

Cette légère progression intervient au lendemain de performances historiques pour le football féminin algérien. Les joueuses du sélectionneur national Farid Benstiti sortent en effet d'un parcours exceptionnel, marqué par l'obtention d'une médaille de bronze à la Coupe d'Afrique des nations 2026 (CAN) et la validation d'un billet historique pour la phase finale de la Coupe du monde 2027. A l'échelle continentale, la sélection algérienne consolide son statut dans l'élite en se positionnant à la 8e place africaine. Les "Vertes" demeurent également bien installées à la 2e place au niveau arabe. Dans le haut du classement de la Fifa, l'Espagne, championne du monde en titre, a gardé sa première place, devant les Etats-Unis (2es) et l'Allemagne (3e). Le prochain classement sera publié le 7 décembre.

FOOT / LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST)

Abdelkader Yaïche nommé nouvel entraîneur du NA Hussein Dey

Le technicien algérien Abdelkader Yaïche a été officiellement désigné comme nouvel entraîneur principal du NA Hussein Dey, a annoncé hier mardi la direction du club algérois évoluant en Ligue 2 amateur de football (Gr. Centre-Ouest). Le nouveau coach des "Sang et Or" a pris ses fonctions dès la matinée d'hier mardi en dirigeant sa première séance d'entraînement à la tête de l'équipe. Il sera secondé dans sa mission par l'entraîneur adjoint Samir Alliche.

Cette désignation intervient pour pallier le limogeage récent d'Abdenour Bousbia, écarté de la barre technique à la suite de résultats négatifs enregistrés lors des premières journées de championnat. L'interim de l'équipe première avait été brièvement assuré par le directeur technique des catégories jeunes, Nouredine Fougaz. La direction du Nasria, présidée par Athmane Sahbane, espère que l'arrivée de ce staff technique expérimenté saura insuffler un nouvel élan aux coéquipiers de Benthakal pour redresser la barre et se replacer dans la course à l'accession. A l'issue de la 6e journée du championnat de Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest), le NAHD occupe la 9e place avec un total de 6 points, aux côtés de l'ESM Koléa et du WA Mostaganem.

R.S

CS CONSTANTINE (LIGUE 1)

Fin de fonctions de l'entraîneur tunisien Mondher Kebaier

La direction du Club sportif constantinois (CSC), pensionnaire de la Ligue 1 de football, a mis fin aux fonctions de l'entraîneur tunisien Mondher Kebaier, à la suite d'une série de résultats en dents de scie enregistrés depuis le début de la saison 2026-2027, a annoncé lundi la direction de ce club.

Cette décision intervient au lendemain de la défaite du CSC à domicile face à la JS El Biar sur le score de 4 buts à 2, pour le compte de la sixième journée du championnat de Ligue 1 professionnelle "Mobilis". Ce revers a accentué la pression sur le staff technique, dans un contexte marqué par les difficultés de l'équipe à trouver une stabilité

dans ses résultats au cours des premières journées de la compétition.

L'entraîneur tunisien avait pris les rênes techniques du club le 2 juillet dernier, en remplacement de son compatriote Lassaad Dridi, avant d'entamer, au cours du même mois, la préparation de la nouvelle saison. Mondher Kebaier quitte ainsi le club avec un bilan de deux victoires, un match nul et trois défaites en six journées, soit un total de sept points engrangés par le CSC depuis le début du championnat.

Lors de la conférence de presse ayant suivi la rencontre face à la JS El Biar, le technicien tunisien avait évoqué l'existence de facteurs internes ayant, selon ses déclarations, af-

fecté la concentration du groupe. Il avait également relevé le manque d'efficacité offensive de l'équipe, estimant que les joueurs n'avaient pas affiché le niveau attendu lors de cette rencontre.

La fin de cette collaboration s'inscrit dans la volonté de la direction du club de contenir le recul des résultats et de rétablir l'équilibre technique de l'équipe. L'identité du prochain entraîneur appelé à diriger la formation n'a pas encore été précisée, tandis que les supporters attendent de connaître les mesures que la direction entend prendre pour améliorer les performances du CSC et renouer avec les résultats positifs.

R.S

International

UGANDA

Un opposant rwandais retrouvé décapité près de Kampala

La police ougandaise a confirmé, lundi 19 octobre, la mort de Robert Kabera, ancien militaire rwandais devenu opposant aux autorités de Kigali. Son corps décapité a été découvert samedi 17 octobre à Kamungo, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Kampala. Les circonstances particulièrement violentes de ce meurtre suscitent de nombreuses interrogations. Selon des témoignages de membres de sa famille rapportés par la presse ougandaise, Robert Kabera était arrivé dans la localité vendredi soir. Il aurait été aperçu pour la dernière fois dans un bar du village, qu'il aurait quitté vers 21 heures. Le conducteur de moto-taxi qui l'accompagnait serait actuellement recherché par les enquêteurs. La police a indiqué avoir identifié la dépouille et ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances du décès. Connu sous le nom de Sergent Robert, Kabera était également chanteur au sein de l'Army Jazz Band, la formation musicale des forces de défense rwandaises. Réfugié en Ouganda depuis 2020, il s'était fait connaître sur YouTube, où il comptait près de 145 000 abonnés et publiait régulièrement des vidéos critiques envers le pouvoir rwandais. Recherché dans son pays pour des accusations de viol qu'il rejetait, il faisait l'objet d'une attention particulière. Laurent Munyandikwa, de l'Observatoire des droits de l'homme au Rwanda, réclame une enquête indépendante et rapide.

CENTRAFRIQUE

Trois otages libérés après dix mois de captivité

La sous-préfète de Bambouti, Koumba Ndiaye, et deux agents de l'Autorité nationale des élections (ANE) ont été libérés lundi 19 octobre, après près de dix mois de détention dans le Haut-Mbomou, au sud-est de la Centrafrique. Leur libération a été confirmée par la famille de la responsable administrative, les autorités locales et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca). Les trois personnes avaient été enlevées le 28 décembre 2025, jour des élections présidentielle, législatives, municipales et régionales. Leur enlèvement avait été revendiqué par la milice Azandé Ani Kpi Gbé (AAKG). Un quatrième otage, commandant de brigade de gendarmerie, avait réussi à s'échapper en août dernier. Cette libération serait le résultat de plusieurs mois de médiation impliquant l'évêque de Bangassou, Mgr Aurelio, un collectif de députés du Haut-Mbomou et la Minusca. Selon des sources proches du dossier, aucune rançon n'aurait été versée. Les trois anciens otages devraient être transférés par avion vers Bangui dans les prochains jours. Leur état de santé général serait satisfaisant, même si des examens médicaux approfondis doivent encore être réalisés.

FRANCE

Couvre-feu instauré dans certains quartiers de Paris



Un couvre-feu a été instauré par les autorités françaises dans certains quartiers de Paris, de lundi à 23H00 au mardi à 6H00 (21H00 à 4H00 GMT) après les violences et les pillages ayant ciblé samedi et dimanche plusieurs secteurs de la capitale. Le couvre-feu "interdit strictement toute présence dans les zones de la place de la République et du secteur des Halles", dans le centre de Paris. "La sécurité de tous rend ces dispositions nécessaires pour rétablir la paix

publique à laquelle une minorité de délinquants a gravement porté atteinte", a souligné la Préfecture de police de Paris. Selon la même source, le Préfet de police de Paris, Patrick Faure, a pris plusieurs arrêtés pour "interdire les manifestations à partir de 20H00 ce lundi jusqu'à 6H00 mardi dans certains quartiers de la capitale et instaurer un couvre-feu dans des secteurs plus restreints, dont la place de République, à partir de 23H00".

PAKISTAN

Quatre hommes armés neutralisés dans le sud-ouest du pays

Quatre hommes armés ont été neutralisés lundi lors d'une opération de sécurité menée dans la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays, a annoncé l'armée pakistanaise.

L'armée a indiqué dans un communiqué que les forces de sécurité avaient mené une opération dans la zone de Jattakabad, relevant du district de Kalat, dans la province, qui a permis d'éliminer quatre hommes armés et de saisir une importante quantité d'armes et de munitions. Selon la même source, les opérations de ratissage se poursuivaient afin d'éliminer les hommes armés dans la région, soulignant l'engagement des forces de sécurité et des services chargés de l'application de la loi à poursuivre leurs efforts de lutte contre les groupes et les éléments armés.

Le communiqué a ajouté que les forces de sécurité avaient mené des opérations de ratissage dans la



zone de Shadi Kaur, relevant du district de Gwadar, dans la province, soulignant qu'un engin explosif a visé une unité sur le terrain au cours de l'une de ces opérations, entraînant la mort d'un officier au grade de major. Ces opérations intervien-

nent dans un contexte d'intensification des violences liées aux groupes armés et des opérations de lutte contre le terrorisme dans différentes régions du Pakistan. Selon l'Institut pakistanais d'études sur les conflits et la sécurité, un centre de

recherche basé à Islamabad, le mois de juillet dernier a été le plus meurtrier de l'année 2026, avec 205 personnes tuées dans des violences liées aux attaques armées et aux opérations antiterroristes, dont 112 membres des forces de sécurité.

ONU

Le Front Polisario réfute les mensonges du représentant de l'occupant marocain

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar, a réfuté, dans une lettre adressée au Conseil de sécurité, les allégations mensongères et trompeuses avancées par le représentant de l'Etat occupant marocain lors des travaux de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) de l'Assemblée générale des Nations unies.

S'appuyant sur des arguments et des preuves documentées, Sidi Mohamed Omar a démonté et balayé d'un revers de la main, dans une lettre adressée lundi à Aglaia Balta, représentante permanente de la Grèce auprès des Nations unies et présidente en exercice du Conseil de sécurité, les allégations infondées du représentant marocain, qui "a renoué, dans sa dernière déclaration devant la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), avec sa méthode habituelle consistant à falsifier les faits et à vouloir désespérément induire les Etats membres en erreur au sujet de la question du Sahara occidental", rapporte l'Agence de presse sahraoui (SPS).

"Comment le représentant de l'Etat occupant peut-il continuer à prétendre que le dossier de la décolonisation du Sahara occidental est définitivement clos, alors que les résolutions et décisions onusiennes répétées confirment que le territoire figure toujours parmi les dossiers de décolonisation inachevée et que le peuple sahraoui a le droit à l'autodétermination?", s'est-il interrogé. Il a, à cet égard, rappelé que l'AG des Nations unies et ses organes subsidiaires traitent la question du Sahara occidental comme une question de décolonisation, tandis que le Conseil de sécurité l'aborde



comme une "question liée à la paix et à la sécurité", s'étonnant par ailleurs, du vote de l'Etat occupant marocain en faveur d'un projet de résolution demandant au Comité spécial de la décolonisation (Comité des 24) de continuer à traiter le Sahara occidental comme une question de décolonisation. Pour Sidi Mohamed Omar, l'incapacité du repré-

sentant marocain à répondre à ces questions directes révèle le caractère fallacieux de l'argument par lequel l'Etat occupant marocain tente de justifier son occupation militaire illégale du Sahara occidental depuis 1975, en violation flagrante de la Charte des Nations unies et de l'Acte constitutif de l'Union africaine.

R.I

CISJORDANIE OCCUPÉE

Amnesty International appelle à mettre un terme aux attaques de colons sionistes

Amnesty International a appelé à imposer des sanctions aux responsables sionistes impliqués dans des violations du droit international et à prendre des mesures urgentes pour mettre un terme à l'escalade des attaques des colons contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, qui coïncide avec la saison de la récolte des olives.

"Une fois de plus, le système d'apartheid (sioniste) transforme la récolte des olives en une véritable cauchemar pour les familles palestiniennes de Cisjordanie occupée. Les attaques menées par des colons (...) contre les agriculteurs, qui endommagent, détruisent et volent les récoltes, conjuguées aux restrictions militaires d'accès aux oliveraies, causent d'immenses souffrances et des pertes économiques considérables pour les Palestiniens", a dénoncé l'ONG dans un communiqué lundi.

Evoquant une série d'attaques perpétrées ce week-end par des colons sionistes contre des Palestiniens

de Khirbet Abu Falah et de Taybeh, dans la région de Ramallah, qui ont également visé un photojournaliste du Washington Post et une délégation de diplomates européens, Amnesty International a souligné que cette énième agression "révèle une réalité d'agression implacable contre les Palestiniens". Elle a rappelé, en outre, qu'elle tire la sonnette d'alarme depuis longtemps face à l'augmentation exponentielle des violences perpétrées par les colons sionistes contre les citoyens palestiniens, qui cherchent, par des moyens inspirant la terreur, à procéder à un nettoyage ethnique des habitants en Cisjordanie occupée.

"Cette recrudescence de la violence est alimentée par l'incapacité persistante de la communauté internationale à prendre des mesures concrètes contre le système même qui permet la perpétuation de l'oppression des Palestiniens", a déploré l'ONG. "Ces attaques doivent susciter une réponse ferme de la

part des Etats qui affirment s'opposer à l'annexion par l'entité sioniste) des territoires palestiniens, à l'expansion continue de ses colonies et aux violences perpétrées par les colons" sionistes, a-t-elle ajouté.

Dans ce contexte, Amnesty International a appelé les Etats à suspendre toutes les formes de commerce, d'investissement et de coopération qui contribuent à la poursuite de l'occupation illégale de l'entité sioniste, et à prendre des mesures concrètes pour éviter toute complication dans les violations et les crimes commis contre les Palestiniens. Elle a également appelé à des sanctions ciblées contre les responsables sionistes faisant l'objet de "preuves crédibles" de leur implication dans de graves violations du droit international, et à un soutien aux efforts internationaux en matière de justice et de responsabilité.

R.I

GAZA

L'ONU alerte sur les risques d'inondation à l'approche de l'hiver

Les Nations unies ont alerté sur l'aggravation des risques humanitaires dans la bande de Gaza à l'approche de l'hiver, alors que des centaines de milliers de Palestiniens déplacés vivent dans des abris de fortune exposés aux pluies et aux inondations, dans un contexte marqué par le manque de matériel et l'insuffisance des financements, consécutif à l'agression génocidaire sioniste. Selon le dernier rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), lundi soir, environ 950.000 personnes déplacées vivent dans des sites présentant un risque moyen à élevé d'inondation, dont plus de 400.000 dans des zones particulièrement exposées.

Les moyens disponibles ne permettent de répondre que partiellement aux besoins en matière d'hébergement. Sur les 294.250 familles

nécessitant une aide pour se protéger des intempéries durant la saison hivernale, les stocks disponibles ne permettraient d'en assister qu'environ 52.000, soit 18% des besoins recensés.

L'OCHA fait également état de la dégradation des conditions de vie des populations déplacées, dont une partie demeure dans des tentes usées ou des bâtiments endommagés présentant des risques d'effondrement. Les pénuries de matériaux, de machines et de financements, ainsi que les difficultés d'accès à des terrains adaptés, compliquent les opérations de préparation à la saison des pluies. Dans un reportage publié lundi, ONU Info a illustré les efforts déployés par les habitants pour protéger leurs abris de fortune contre les eaux pluviales, notamment en remplissant de sable d'anciens sacs de farine afin de limiter

les infiltrations et les inondations. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime, pour sa part, qu'environ deux millions de personnes dans la bande de Gaza ont besoin d'une aide en matière d'hébergement. Elle a également alerté sur l'insuffisance des fournitures destinées à la saison hivernale, alors que les prévisions météorologiques font craindre des précipitations plus importantes.

Les agences humanitaires des Nations unies soulignent que l'entrée régulière des matériaux d'abri et des fournitures essentielles, ainsi que la mobilisation de financements supplémentaires, sont indispensables pour renforcer la protection des populations déplacées et limiter les conséquences des intempéries.

R.I

EVÉNEMENTS DE CEUTA (ESPAGNE)

Une enquête judiciaire accable le Makhzen et révèle son implication

A mesure que l'enquête judiciaire menée en Espagne sur les événements de Ceuta progresse, l'état se resserre sur le Makhzen, suite à des renseignements mettant en évidence le fait que les autorités marocaines étaient informées bien avant l'entrée de milliers de migrants illégaux dans le territoire espagnol l'été dernier.

Le journal espagnol El País a indiqué, dans son édition de ce lundi, que Maria Tardon, la juge de l'Audiencia Nacional (la Cour nationale espagnole) a élargi le champ de son enquête en demandant à l'armée espagnole de lui fournir l'ensemble des rapports faits par les services de renseignements entre le 15 juillet et le 7 août derniers. Elle a également convoqué trois responsables du gouvernement de Ceuta et trois membres de la police présents au niveau de la zone frontalière lors de l'entrée des migrants illégaux. Les nouvelles procédures englobent, selon le journal, l'ensemble des enregistrements effectués par les caméras de surveillance, les drones, les systèmes de surveillance de l'armée et des services de sécurité en plus des procès verbaux des réunions officielles ayant précédé les événements de Ceuta.

Ces démarches interviennent dans la foulée de l'enquête visant à clarifier les circonstances de l'entrée de milliers de migrants illégaux marocains à Ceuta les 30 et 31 juillet écoulé, et identifier les parties ayant coordonné les mouvements de foule et fourni le soutien logistique et financier afin d'assurer le passage du plus grand nombre de migrants possible.

Le journal informe, dans ce contexte, que la juge a demandé l'identification d'un informateur marocain ayant fourni des renseignements au sujet des événements avant qu'ils ne se produisent et des rapports des services de renseignements dont un en particulier ayant averti sur l'imminence d'une entrée en masse de migrants illégaux mais qui a été reçu de manière tardive.

Autre fait accablant pour Rabat: le journal espagnol révèle qu'un rapport du Centre national espagnol du renseignement soumis à la justice, indique que les autorités du Makhzen étaient au courant des préparatifs pour une entrée massive de migrants marocains en territoire espagnol en plus des appels diffusés dans ce sens sur les réseaux sociaux. Selon le même rapport, un courrier adressé, le 29 juillet, aux services de renseignements marocains chargés de la sécurité intérieure et extérieure donnait des informations sur l'ampleur de ce mouvement en préparation.

Selon El País, le rapport des services de renseignements espagnols indique, en outre, que c'était aux autorités marocaines que revenait la charge de contenir le flux de migrants car elles étaient informées à l'avance de ce qui allait se produire. Le document note que les mesures les plus strictes prises par les autorités marocaines n'ont été constatées qu'au moment où le passage des migrants avait atteint son summum. Des mesures qui incluaient l'arrestation de groupes de migrants et le transfert d'autres loin de la zone frontalière. Par ailleurs, la juge Tardon a assuré, rappelle le journal, que le passage des migrants illégaux vers Ceuta avait été "orchestré de manière claire et sans équivoque à partir du territoire marocain". La juge s'est appuyée sur un rapport de la police espagnole qui a pointé un relâchement de la part des services de sécurité marocains dont des membres ont même montré aux migrants les meilleures voies de passage vers le territoire espagnol. La juge a estimé qu'il était impossible de réunir autant de migrants pour passer en territoire espagnol sans l'existence de soutien financier et de parties ayant participé à son organisation.

Parallèlement à ces événements, des navires de la marine marocaine sont entrés dans les eaux territoriales espagnoles. El País note que le rapport des services de renseignements espagnol n'évoque pas ces mouvements en dépit du fait qu'ils aient eu lieu en même temps que l'entrée des migrants à Ceuta.

Des parties exerçant l'action populaire en Espagne, ont exigé l'élargissement de l'enquête à l'entrée de ces navires dans les eaux espagnoles ainsi que les échanges sur les plans militaires et diplomatiques qui ont suivi. Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez a confirmé que ces manœuvres militaires marocaines ont bien eu lieu. Ces événements mettent en évidence l'écart existant entre l'image de partenaire sécuritaire que le Maroc veut vendre à l'Europe et la réalité du terrain qui a donné lieu à une enquête judiciaire sur les agissements des services de sécurité marocains au niveau des frontières.

Pour le Maroc, il n'est pas uniquement question de l'efficacité de la surveillance des frontières mais de la crédibilité de l'Etat lui-même: le Maroc ne peut espérer obtenir la confiance de l'Europe au moment où les rapports officiels démontrent que le Makhzen savait à l'avance qu'une entrée de masse de migrants illégaux dans le territoire espagnol allait se produire. Les autorités marocaines, comme l'indiquent les différents rapports, ne sont pas intervenues mais ont facilité et ont même été complices du passage de milliers de migrants illégaux vers Ceuta, mettant en danger d'innombrables vies humaines.

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Tracker

21h10



Dans une petite ville de l'Arizona, une femme engage Colter pour retrouver un homme qui a disparu de sa chambre d'hôtel. Il découvre rapidement que cette femme est en réalité l'épouse du shérif et qu'elle entretenait une liaison avec l'homme disparu.

CANAL+ Club Bruges / Lens

21h00



Football. Ligue des champions. 3e journée.

C STAR Rambo

21h10



John Rambo porte en lui les stigmates invisibles et visibles d'un conflit qui l'a brisé. Médaille de guerre à la poche, mais âme en lambeaux, ce géant solitaire traîne sa silhouette imposante de ville en ville, cherchant seulement un peu de paix dans un monde qui l'a rejeté.

T18 Face à face

20h55



Attaché et cagoulé, un homme succombe dans un appartement en feu. L'enquête fait rapidement état d'un incendie criminel, puisque les pompiers ont confirmé des traces accélérantes.



Harry Potter et le Prisonnier d'Azkaban

21h25



À Poudlard, l'école de magie où les murs eux-mêmes semblent murmurer des secrets, Harry Potter entame sa troisième année aux côtés de ses inséparables amis, Ron Weasley et Hermione Granger.



Baywatch : alerte à Malibu

21h10



À Malibu, sur la célèbre plage d'Emerald Bay, le lieutenant Mitch Buchanan est un sauveteur charismatique et respecté, alliant professionnalisme et dévouement pour la sécurité des baigneurs.



Aladdin

21h05



Quand un charmant garçon des rues du nom d'Aladdin cherche à conquérir le cœur de la belle, énigmatique et fouguese princesse Jasmine, il fait appel au tout puissant Génie, le seul qui puisse lui permettre de réaliser trois vœux, dont celui de devenir le prince Ali pour mieux accéder au palais...

Une première pour un groupe cette année : BTS a dépassé les 10 mds de streams sur Spotify



Le groupe superstar de K-pop Bangtan Boys (BTS) a vu ses chansons générer depuis le début de l'année plus de 10 milliards de streams sur la plus grande plateforme de streaming musical du monde, Spotify.

Le septuor est le premier groupe au monde à avoir franchi ce cap cette année. Dans le passé, de grandes stars de la musique pop telles que Taylor Swift, Ariana Grande et Bad Bunny avaient réalisé cet exploit.

Cette année, le cumul du nombre de streams des chansons de BTS a augmenté de 122% par rapport à l'année dernière, notamment grâce à « Arirang », le cinquième album studio du groupe sorti en mars dernier. Avec plus de 5 milliards de streams, ce disque est le plus écouté des albums sortis depuis le début de l'année sur Spotify.

BTS a remporté hier le prix de l'artiste de l'année aux MTV Video Music Awards Japan 2026. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 29 octobre prochain au Tokyo Dome.

BTS (Bangtan Sonyeondan) est un boys band sud-coréen originaire de Séoul. Il est formé en 2013 par le label Big Hit Entertainment. Le groupe est composé de 7 membres (3 rappeurs et 4 chanteurs). Ils ont débuté officiellement le 13 juin 2013 avec la chanson « No more Dream » de leur premier album 2 Cool 4 Skool.

Le groupe possède plus de 200 titres, parmi les plus connus, on retrouve « Butter » et « Dynamite » ou encore leur dernière chanson « Yet to Come (The Most Beautiful Moment) » provenant de l'album Proof (sortis 27 mai 2022). Depuis 2017, le groupe sud-coréen est partenaire de l'UNICEF.

Avec l'UNICEF, ils ont mis en place la campagne LOVE MYSELF, ayant, à ce jour, permis de recueillir plus de 3,6 millions de dollars dans le monde en faveur du travail de l'UNICEF visant à mettre fin à la violence envers les enfants et les jeunes, et à aidé des adolescents du monde entier à partager leurs expériences.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Salon national des arts plastiques à Constantine : Atelier artistique en direct sur "Octobre Rose"

La Maison de la Création de Constantine a abrité, lundi après-midi, un atelier artistique en direct (Live) sur "Octobre Rose", le mois dédié à la sensibilisation au cancer du sein. L'événement a vu la participation de 22 artistes plasticiens venus de plusieurs wilayas du pays, dans le cadre de la deuxième journée de la première édition du salon national des arts plastiques, organisée par la direction de la culture et des arts en coordination avec la Maison de la culture "Malek Haddad" de la wilaya.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre de l'ouverture sur les questions sociétales et de l'utilisation des arts plastiques comme moyen de sensibilisation, notamment sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein.

La participation des artistes à cette initiative leur permet de transmettre des messages humains et de solidarité à travers leurs œuvres, contribuant ainsi à renforcer la prise de conscience quant à l'importance de la prévention et à ancrer la culture de solidarité avec les femmes atteintes de cette maladie.

L'artiste plasticienne Yamina El Aïffa, de la wilaya de Béjaïa, a évoqué "l'importance de cet atelier" qui lui a offert ainsi qu'à l'ensemble des participants "l'opportunité d'employer les couleurs et les formes artistiques pour exprimer le thème d'Octobre Rose".

Quant à Azzeddine Nabegh, artiste plasticien originaire d'Ilizi, il a indiqué que "cet art représente un moyen de communication avec le public et de transmission de messages de sensibilisation selon une approche créative", ajoutant que "la participation à de telles initiatives contribue à renforcer la présence des arts plastiques dans l'espace public et confirme la capacité de l'artiste à interagir avec les causes humaines et sociales".

Les artistes participants à l'atelier ont également été unanimes à souligner que leur contribution à cette initiative, intégrée au programme de la manifestation, constitue une occasion de mettre en valeur le rôle des arts plastiques dans l'expression des causes humaines et sociales à travers des œuvres porteuses de messages de sensibilisation sur l'importance de la prévention et du dépistage précoce du cancer du sein.

L'atelier a été marqué par la réalisation d'œuvres plastiques par les artistes participants, qui se sont inspirés de la symbolique d'Octobre Rose et de ses messages appelant à la prévention et au dépistage précoce, tout en exprimant les valeurs de solidarité ainsi que de soutien psychologique et moral envers les femmes atteintes par cette maladie.

R.C

Le Festival du film de Busan : Le film iranien "Midday Meal" remporte le premier prix

Le drame "Midday Meal" du réalisateur iranien Majid Majidi a remporté le prix du meilleur film au 31^e Festival international du film de Busan (BIFF) en Corée du Sud, ce qui lui permet d'être éligible pour concourir dans la catégorie Meilleur film international aux Oscars. Le film a reçu le prix suprême du festival de Busan, qui réunissait cette année 13 films venus de toute l'Asie. Ce prix est assorti d'une dotation de 50 millions de wons sud-coréens, soit environ 37 000 dollars. "Midday Meal", présenté en avant-première au BIFF, raconte l'histoire de Solan, unique instituteur d'un village iranien isolé et ravagé par la sécheresse. Espérant obtenir un poste d'enseignant permanent et un logement décent pour sa mère et lui, Solan est confronté à une crise majeure : le bienfaiteur qui finance le programme de cantines scolaires décède. Sans ces repas, de nombreux élèves risquent de désertir l'école, menaçant ainsi l'avenir de l'établissement.

Avec peu de soutien de la part des autorités éducatives, Solan s'installe dans l'école et se livre à la contrebande de pétrole la nuit, tout en continuant d'enseigner le jour. Le film explore les dilemmes moraux liés à ses actions, examinant les sacrifices que font les individus pour protéger leurs communautés et préserver l'accès à l'éducation. Ce film de 2026 dure 133 minutes et a été réalisé et écrit par Majidi.

Majidi est internationalement reconnu pour des films tels que Les Enfants du ciel (1997), premier film iranien à être nommé aux Oscars dans la catégorie Meilleur film étranger, et La Couleur du paradis (1999). Son œuvre plus récente, Les Enfants du soleil (2020), a été présentée à la Mostra de Venise, confirmant ainsi sa présence sur la scène internationale des festivals.

Les Busan Awards ont également récompensé des cinéastes et des artistes de toute l'Asie. Le réalisateur taïwanais Lee Yun Chan a remporté le prix de la meilleure réalisation pour « To Be Ordinary », tandis que le cinéaste indonésien Eddie Cahyono a reçu le prix spécial du jury pour « Ibuku ». Le Chinois Zhou Xun, pour « The First Taste of Solatons », et l'acteur japonais Kashun Himeno, pour « Satoko Always », ont partagé le prix du meilleur acteur. Li Danfeng a reçu le prix de la contribution artistique pour son travail sonore sur « The First Taste of Solatons ». L'Indien Shashank Wallia a remporté le prix New Currents pour « Birds in the Dark ».

N.C

LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER DU 28 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE

1.567 éditeurs de 51 pays à la 29^e édition



La 29^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) se tiendra du 28 octobre au 7 novembre au Palais des expositions des Pins maritimes, avec la participation de 1.567 maisons d'édition représentant 51 pays.

Lors d'une conférence de presse animée à la Bibliothèque nationale d'Algérie, le commissariat de la 29^e édition du Salon international du livre d'Alger, Mohamed Igueb a précisé que cette édition, qui a pour slogan "Demain entre les pages d'un livre", verra la participation de 1.567 éditeurs de 51 pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie, ainsi que des Etats-Unis d'Amérique, dont 350 exposants algériens, 554 arabes et 663 exposants étrangers du reste du monde.

Lors d'une conférence de presse animée à la Bibliothèque nationale d'Algérie, M. Igueb a présenté les détails de ce programme, qui comprend des conférences, des rencontres intellectuelles et littéraires ainsi que des récitals poétiques, avec la participation d'un groupe d'écrivains, de penseurs, d'historiens et de traducteurs d'Algérie et d'ailleurs, en accordant une at-

tention particulière aux jeunes créateurs.

Ce programme reflète également les orientations et les principes de l'Algérie en matière de soutien aux causes justes, en tête desquelles la cause palestinienne et celle du Sahara occidental", tout en accordant une place importante "à l'histoire, à la mémoire nationale et au riche patrimoine algérien dans toute sa diversité, ainsi qu'à la mise en valeur de la place de l'Algérie dans l'histoire et la civilisation humaines", a ajouté le commissaire du Salon.

Dans ce contexte, le programme fera également revivre des étapes charnières du mouvement national et de la Révolution de libération, à travers la commémoration du centenaire de la création de l'Etoile nord-africaine, ainsi qu'un éclairage sur l'Etat de l'émir Abdelkader et les dimensions historiques, civilisationnelles et humaines qu'il incarne.

Sur le plan littéraire, les rencontres aborderont des thématiques liées au roman, à la nouvelle, à la poésie et au rapport entre l'écriture, la mémoire et l'identité, outre la relecture d'œuvres

littéraires et intellectuelles algériennes majeures. L'occasion permettra également aux jeunes écrivains de débattre des questions de création, d'expérimentation et des perspectives de l'écriture contemporaine.

Plusieurs figures du monde littéraire et intellectuel participent à cet événement, à l'instar du poète syrien Adonis, du romancier Yasmina Khadra, de l'historien français Benjamin Stora et de l'historien américain John Kaiser. Dans le cadre du renforcement de la présence africaine dans le programme culturel, l'espace "Esprit Panaf" accueillera une série de conférences consacrées à la littérature africaine et aux mutations intellectuelles et culturelles qui y sont liées.

Cette édition sera également marquée par la distinction de plusieurs écrivains et créateurs algériens, en reconnaissance de leurs contributions à l'enrichissement de la culture nationale et au rayonnement de la littérature et de la pensée algériennes. Le SILA ouvrira ses portes au public à partir du 29 octobre, de 10h00 à 19h00.

R.C

Festival international du théâtre de Bejaia : Présentation de la pièce sénégalaise "la graine de la discorde"

La pièce "La graine de la discorde" de la troupe théâtrale sénégalaise a été présentée, lundi soir, dans le cadre de la 15^e édition du Festival international du théâtre de Bejaia (FITB).

La pièce, présentée par la compagnie du théâtre académique de l'école nationale des arts et métiers de la culture du Sénégal, a animé les planches du Théâtre régional "Abdelmalek Bouguermouh" de Bejaia, lors de la quatrième soirée de la compétition théâtrale de la 15^e édition du Festival

international du théâtre de Bejaia (FITB).

L'œuvre raconte une querelle entre deux voisins qui prend des proportions inattendues, après qu'une poule appartenant à Sékou a picoré quelques arachides dans le champ de Bemba. Ce différend, d'apparence anodine, dégénère progressivement en affrontement entre clans, puis en guerre entre royaumes alliés, avant de s'étendre aux puissances coloniales et de prendre une dimension mondiale.

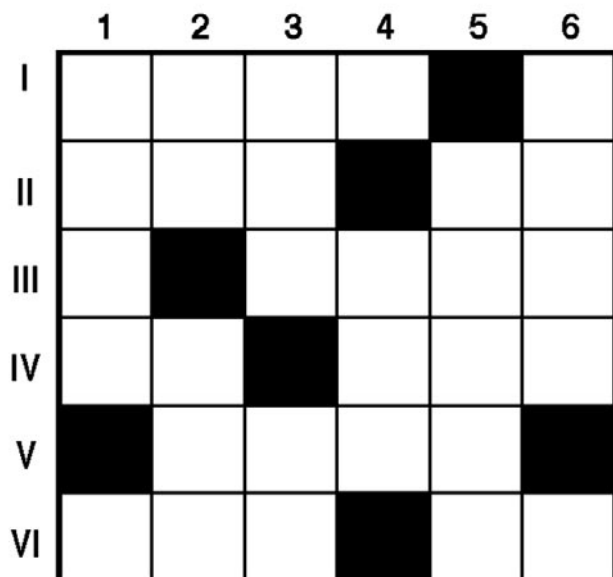
La pièce "La graine de la discorde",

portée par des jeunes comédiens maîtrisant leur jeu d'acteur, propose une fable sociale et politique puisant dans la tradition du récit oral africain pour interroger les mécanismes de la violence et les conséquences de la vengeance.

Mise en scène par Abdelkader Diarra, cette œuvre rappelle également que les grands conflits peuvent naître d'incidents insignifiants et souligne que la paix se construit avant tout par le dialogue.

R.C

Nombres croisés



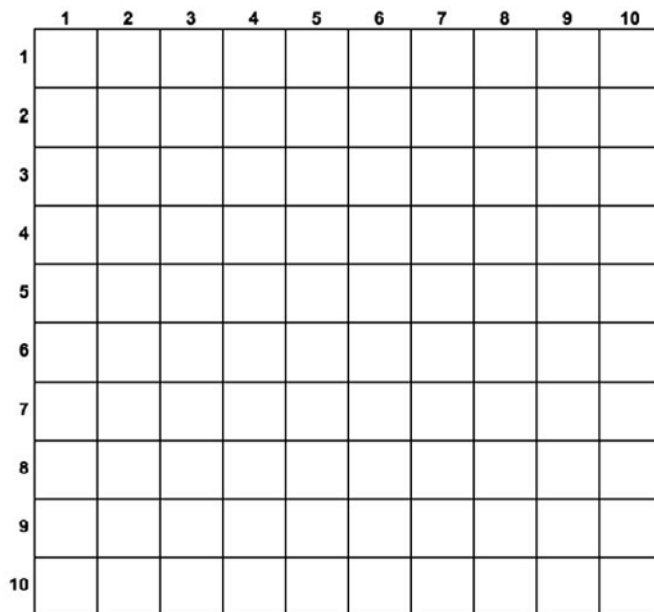
HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191



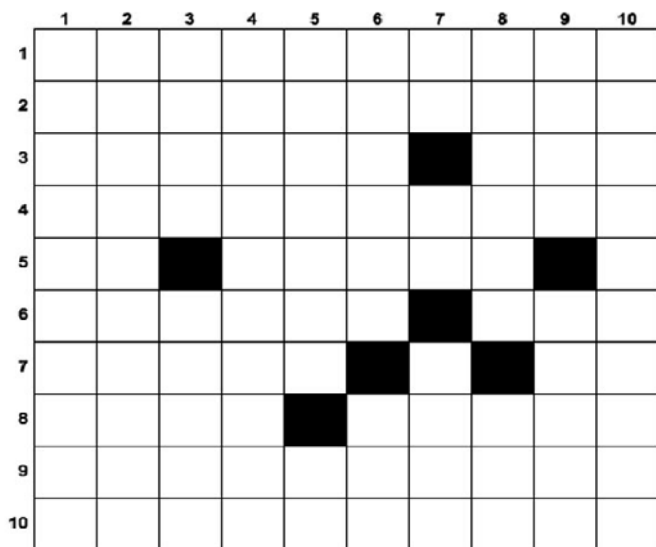
Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition. - Près de Manzano. 5 Siffleur. - Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot... - Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome. - Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent. - Vertisol. 9 Parleriez trop... - Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis. - Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit. - Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple. - De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche. - Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains. - Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191



Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes. - Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano? - Aller ensemble. 6 Ville togolaise. - H. 7 Se plia un peu. - Lucet au son. 8 Rivière brésilienne. - Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles. - Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera. - L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine. - Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres! - En noir et blanc ou en Écosse. - Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie. - Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur. - Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

51 morts et 1.743 blessés en une semaine

Cinquante-et-une personnes ont trouvé la mort et 1.743 autres ont été blessées dans 1.446 accidents de la circulation survenus entre le 11 et le 17 octobre en cours dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'Sila avec six personnes décédées sur les lieux des drames et 88 autres blessées suite à 35 accidents de la circulation.

LA NATION

Mercredi 21 Octobre 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:32	12:46	15:50	18:01	19:34

Météo

Alger	28	Tizi Ouzou	28
Tiaret	24	Béjaïa	26
Constantine	28	Oran	23

COMMERCE EXTÉRIEUR

Le Salon national des dattes du 29 au 31 octobre à Biskra

La wilaya de Biskra abritera, du 29 au 31 octobre, le Salon national des dattes, placé sous le slogan "Une qualité reconnue et de larges perspectives d'exportation", a indiqué lundi un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. Organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec la wilaya de Biskra, ce salon vise à mettre en avant la qualité et la diversité des dattes algériennes, à faire connaître les capacités des producteurs et des opérateurs économiques, à renforcer les opportunités de commercialisation des dattes nationales et à ouvrir de nouvelles perspectives pour leur exportation vers les marchés internationaux, a précisé le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère a invité les entreprises productrices et exportatrices de dattes, ainsi que les opérateurs économiques du secteur, à prendre part à cette manifestation économique en s'inscrivant via le site électronique dédié à l'événement.

GRÈCE

Douze migrants trouvent la mort dans deux naufrages en mer Egée

Douze migrants se sont noyés lundi dans deux incidents distincts au large des îles grecques de Lesbos et de Samos, dans le nord-est de la mer Egée, après le chavirement de leurs embarcations alors qu'elles étaient poursuivies par les garde-côtes, ont annoncé les autorités grecques. Au large de Samos, cinq hommes et une femme ont perdu la vie après qu'un hors-bord transportant des mi-

grants turcs a effectué une brusque manœuvre avant de se retourner, à environ quatre milles nautiques au nord de l'île, selon les garde-côtes grecs, cités par des médias. Quatorze hommes ont survécu à cet incident et une opération de recherche et de sauvetage a été déclenchée. Plus tôt dans la journée, six personnes, quatre hommes, une femme et un nourrisson, ont trouvé la mort au large d'Agrilia, sur l'île de Lesbos. Leur embarcation était entrée en collision avec un navire des garde-côtes grecs avant de chavirer, ont annoncé les autorités grecques, précisant que huit survivants ont été hospitalisés. S'exprimant sur l'incident survenu au large de Lesbos, le ministre grec des Transports maritimes, Vassilis Kikilias, a indiqué que les premiers éléments recueillis laissent penser que le hors-bord avait heurté avec son étrave le côté gauche d'un navire des garde-côtes. Il a ajouté que les circonstances exactes de la collision faisaient toujours l'objet d'une enquête. "Notre position est non négociable : tolérance zéro pour les passeurs", a-t-il déclaré dans un message publié sur les réseaux sociaux.

ALGÉRIE-TUNISIE

Echange d'expertises à Annaba sur la pêche de la dorade coryphène

Un atelier réunissant des responsables, des professionnels et des spécialistes algériens et tunisiens, consacré à l'échange d'expertises sur la technique de pêche de la dorade coryphène sous dispositif de concentration de poissons (DCP), s'est ouvert lundi à Annaba. Le DCP, a-t-on expliqué, est un dispositif flottant conçu pour rassembler les espèces de poissons vivant en pleine eau, comme la dorade coryphène, et ainsi permettre aux pêcheurs de les repérer plus facilement et d'optimiser leur capture. Le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au niveau du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Miloud Tria, a souligné, dans une allocution prononcée à cette occasion, "l'importance de cet atelier pour le renforcement de la coopération algéro-tunisienne et l'échange d'expertises professionnelles et techniques dans le domaine de la pêche".

De son côté, Achraf Benslimane, chef de la délégation tunisienne et directeur général du Groupement interprofessionnel des produits de la pêche (GIPP), en Tunisie, a souligné "l'importance de cette rencontre pour renforcer les relations de coopération entre les professionnels du secteur des deux pays, et échanger des connaissances et des expériences de terrain dans le domaine de la pêche de la dorade coryphène". Le programme de cet atelier, organisé sur deux jours par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture, comprend des axes liés à l'échange de connaissances et d'expériences de terrain, à l'exploration des perspectives de formation et d'investissement, ainsi qu'au renforcement des partenariats professionnels et économiques entre les acteurs du secteur de la pêche des deux pays.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Djezzy lance une application de visioconférence



L'opérateur de téléphonie mobile, Djezzy, a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement d'une application de visioconférence, développée localement en partenariat avec la start-up algérienne BortoCall et destinée aux entreprises. Baptisée "Confy", cette solution permet d'organiser des réunions à distance réunissant jusqu'à 300 participants et intègre plusieurs fonctionnalités adaptées aux usages professionnels, notamment le partage d'écran, l'annotation collaborative et l'enregistrement des réunions, avec une qualité vidéo qui s'adapte aux conditions de connexion. La nouvelle application propose "des offres adaptées aux besoins et à la taille des organisations" et dispose également d'un espace d'administration permettant aux responsables informatiques de gérer les utilisateurs, les accès et les autorisations selon les règles propres à chaque

structure, a précisé le communiqué. Djezzy souligne que "la protection des données est au cœur de cette solution", précisant que "Confy" repose sur "un chiffrement de bout en bout et une architecture conçue pour préserver la confidentialité des échanges". Les flux et les données liés à son utilisation sont hébergés et traités en Algérie, sur l'infrastructure de cloud souverain de Djezzy, permettant ainsi aux organisations de "disposer d'un environnement adapté à leurs exigences en matière de protection des données et de maîtrise de leurs communications". Pour découvrir cette solution et consulter les offres proposées, les entreprises, administrations et institutions intéressées sont invitées à se rendre sur la Marketplace Djezzy Cloud. Le lancement de cette application intervient après la mise en service, début octobre, de "Relay", une solution de messagerie pro-

fessionnelle et de collaboration, marquant "une nouvelle étape en faveur du développement de solutions technologiques locales". Cités dans le communiqué, les deux cofondateurs de BortoCall, Bilal Sefsaf et Mohamed Amine Smida, ont indiqué que la solution "Confy" était "le fruit d'une conviction partagée : les entreprises et les institutions algériennes méritent des outils de communication conçus pour répondre à leurs besoins, développés en Algérie et leur permettant de garder la maîtrise de leurs données". De son côté, le directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, a indiqué que le lancement de cette application "illustre le choix de l'opérateur de téléphonie mobile d'oser, en faisant confiance aux jeunes talents algériens et en nouant des partenariats qui leur donnent les moyens de transformer leurs compétences en solutions concrètes".

MOSTAGANEM

L'Université Abdelhamid-Ibn-Badis et l'ENIE signent une convention

L'Université "Abdelhamid-Ibn-Badis" de Mostaganem a signé une convention de coopération et de partenariat avec l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE), a indiqué, hier, un communiqué de l'université. Cette convention s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'université pour renforcer ses relations avec les entreprises économiques nationales et élargir les perspectives de coopération dans les domaines d'intérêt commun, a précisé la même source. Ce partenariat vise à renforcer les échanges d'expertises et de compétences entre les deux parties, à promouvoir la recherche scientifique appliquée et l'innovation, ainsi qu'à adapter les formations universitaires aux besoins du marché du travail, contribuant ainsi au soutien du développement na-

tional. La convention a été signée lundi à Mostaganem, en présence de représentants de l'ENIE et de membres de la communauté universitaire. Cette initiative souligne l'importance du renforcement de la coordination et de la complémentarité entre l'université et les entreprises économiques, ainsi que de la mise en œuvre des objectifs de ce partenariat au bénéfice des deux parties, selon le communiqué. L'université ambitionne également d'élargir son réseau de partenariats stratégiques avec les acteurs économiques et sociaux aux niveaux local, régional et national, afin de valoriser les résultats de la recherche scientifique menée au sein de ses laboratoires et facultés, de promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat et d'accompagner les étudiants porteurs d'idées et de projets.

TRIBUNAL DE HUSSEIN DEY

3 prévenus pour vol d'accessoires de véhicule à Garidi écroués

Le juge d'instruction près le tribunal de Hussein Dey a ordonné, lundi, le placement de 3 prévenus en détention provisoire dans une affaire de vol d'accessoires de véhicule à la cité Garidi à Alger, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le même tribunal. "Conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Hussein Dey informe l'opinion publique qu'une plainte a été déposée le 28 septembre 2026, auprès des services de sécurité par une victime dont le véhicule de marque Audi A3, de couleur grise, a fait l'objet du vol de ses accessoires, à savoir trois portières (les deux portières arrière et la portière avant côté conducteur), le véhicule étant stationné à la cité Garidi, dans la commune de Kouba (Alger)", a précisé la même source. "Après l'ouverture d'une enquête sur cette affaire, il s'est avéré que les mis en cause avaient minutieusement planifié l'opéra-

tion de vol exécutée avec précision et en un temps record, sans attirer l'attention ni laisser de traces, profitant de la nuit et de l'absence de passants sur les lieux", a ajouté le communiqué. A l'issue des premières investigations, "les dénommés Douma Youcef (33 ans), Nahi Mehdi (29 ans) et Othmani Kahina (28 ans), ont été présentés, le 19 octobre 2026, devant le parquet près le tribunal de Hussein Dey, où ils ont été poursuivis, par réquisitoire introductif devant le juge d'instruction, pour association de malfaiteurs en vue de préparer un délit de vol avec circonstances aggravantes, d'effraction, et d'usage d'un véhicule à moteur muni d'une fausse plaque d'immatriculation, conformément aux articles 176, 177 et 353 du Code pénal et à l'article 144 du Code de la route". Après leur audition lors de la première comparution, le juge d'instruction a ordonné le placement des prévenus en détention provisoire, a conclu le communiqué.